CÉGEP ÉDOUARD MONTPETIT

PLAN STRATÉGIQUE ACTUALISÉ 2018/2024

Adopté par le conseil d'administration
le 17 juin 2020

Prolongation autorisée par le conseil
d'administration le 24 février 2021

Former | Accompagner | Évoluer

COMITÉ CONSULTATIF DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE, D'AOÛT 2017 À JUIN 2018	
Président : M. **Sylvain Lambert**	Directeur général du Cégep et directeur de l'École nationale d'aérotechnique
Mme **Marie Aboumrad**	Conseillère au développement institutionnel
Mme **Brigitte Boissé**	Présidente du Syndicat du personnel de soutien du Cégep
M. **Pierre Chassé**	Administrateur du C. A. (siège des professionnels du Cégep)
Mme **Aude Clotteau**	Directrice de la formation continue et des services aux entreprises
M. **René Dolce**	Directeur des ressources humaines
Mme **Christine Dufour**	Directrice des systèmes et technologies de l'information
M. **Louis-Marie Dussault**	Directeur adjoint des études, responsable des programmes de l'ÉNA
Mme **Élisabeth Fournier**	Directrice des ressources financières et matérielles
Jusqu'en novembre 2017, M. **Paul St-Onge, et, depuis,** M. **Jean-Paul Gagné**	Présidents successifs du conseil d'administration (C. A.)
Jusqu'en mars 2018, M. **Xavier Héroux, et, depuis,** M. **Zachary Lefebvre**	Administrateurs successifs du C. A. (siège des étudiants du campus de Longueuil)
M. **Alain Legault**	Directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales
Mme **Lise Maisonneuve**	Directrice adjointe des études, responsable du dossier de la réussite
Mme **Josée Mercier**	Directrice des études
M. **Jasmin Roy**	Directeur des affaires étudiantes et communautaires
Jusqu'en décembre 2017, Mme **Hélène St-Jean, et, depuis,** Mme **Isabelle Paquet**	Administratrices successives du C. A. (siège des professeurs)
Depuis mars 2018, M. **David Therrien**	Administrateur du C. A. (siège des étudiants de l'ÉNA)
M. **Éric Trudeau**	Administrateur du C. A. (siège des entreprises)

COMITÉ DE RÉDACTION	
M. **Sylvain Lambert**	Directeur général du Cégep et directeur de l'École nationale d'aérotechnique
Mme **Marie Aboumrad**	Conseillère au développement institutionnel
M. **Vincent Sabourin**	Associé universitaire pour l'Institut du leadership / Services-conseils

RÉVISION ET MISE EN PAGE
Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales

COMITÉ D'ACTUALISATION, DE NOVEMBRE 2019 À FÉVRIER 2020	
M. **Sylvain Lambert**	Directeur général du Cégep
M. **Pascal Désilets**	Directeur de l'École nationale d'aérotechnique
Mme **Geneviève Dalcourt**	Directrice de la formation continue et des services aux entreprises
M. **René Dolce**	Directeur des ressources humaines
Mme **Élisabeth Fournier**	Directrice des ressources matérielles
M. **François Lefebvre**	Directeur des ressources financières
Mme **Josée Mercier**	Directrice des études
M. **Jasmin Roy**	Directeur des affaires étudiantes et des communications
M. **Michel Vincent**	Directeur des systèmes et technologies de l'information
Mme **Marie-Pier Lépine**	Secrétaire générale du Cégep
Mme **Johanne Daigle**	Conseillère au développement institutionnel
M. **Vincent Sabourin**	Associé universitaire pour l'Institut du leadership / Services-conseils

Actualisation du Plan stratégique 2018-2023

À l'automne 2019, le comité de direction du cégep Édouard-Montpetit a jugé nécessaire de procéder à l'actualisation de son *Plan stratégique 2018-2023*, comme le prévoit la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*[1]. Ce travail de révision s'est échelonné des mois de novembre 2019 à février 2020. Fort du travail de planification initialement réalisé, certains indicateurs et certaines cibles ont été ajoutés ; d'autres, précisés, afin notamment de faciliter la reddition de compte. De plus, en réponse à des modifications des environnements internes et externes, cette planification stratégique s'est vue bonifiée d'un nouvel axe d'intervention qui concerne l'aménagement d'espaces éducatifs pédagogiques et communautaires. Ainsi, c'est en juin 2020 que le conseil d'administration a adopté la version actualisée du Plan stratégique 2018-2023.

Par ailleurs, la Direction générale tient à souligner la mobilisation et l'apport des membres du comité de direction dans la démarche ayant conduit à l'actualisation de sa planification stratégique. Celle-ci témoigne du dynamisme et de l'engagement de toute la communauté du Cégep Édouard-Montpetit dans la réalisation de sa mission.

Prolongation d'une année du Plan stratégique 2018-2023

Le 24 février 2021, à la suite de la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration a accepté de prolonger l'échéance du *Plan stratégique 2018-2023* jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024. Cette prolongation a été faite dans le contexte de la pandémie, qui a ralenti la réalisation de plusieurs actions, et afin de préserver la santé mentale et la mobilisation des membres du personnel autour de la mission du Cégep et des objectifs établis dans le Plan stratégique maintenant nommé 2018-2024.

1 Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 6, chapitre 1, article 16.1. <http ://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>. Consulté le 6 avril 2020.

Table des matières

1. Mot du directeur général 6

2. Démarche de planification stratégique 8

3. Portrait du cégep Édouard-Montpetit et de son École nationale d'aérotechnique 10

3.1 Le projet éducatif : un monde d'engagement 11

3.2 Les formations offertes 12

3.3 Le personnel 13

3.4 Les étudiants 15

3.5 La réussite des étudiants et leur accompagnement 18

4. Analyse des différents environnements 23

4.1 L'environnement démographique 23

4.2 L'environnement institutionnel 25

4.3 L'environnement économique et le marché du travail 27

4.4 L'environnement numérique 27

4.5 L'environnement sociopolitique et budgétaire 28

5. Plan stratégique 2018-2024 30

Enjeu 1 : FORMER 32

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER 36

Enjeu 3 : ÉVOLUER 40

6. Mise en œuvre et suivi du Plan stratégique 2018-2024 44

6.1 Mise en œuvre 44

6.2 Suivi du Plan stratégique 44

6.3 Reddition de comptes au conseil d'administration et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 45

6.4 Mécanismes d'évaluation et d'actualisation 45

6.5 Comité consultatif de la planification stratégique 45

LISTE DES ACRONYMES	
AEC	Attestation d'études collégiales
ATE	Alternance travail-études
BNQ	Bureau de normalisation du Québec
CCTT	Centre collégial de transfert de technologie
CEFIR	Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux, les idéologies politiques et la radicalisation
CIEESH	Comité d'intégration des étudiantes et étudiants en situation de handicap
CICan	Collèges et instituts Canada
CREPS	Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSA	Centre de services adaptés
CTA	Centre technologique en aérospatiale
DEC	Diplôme d'études collégiales
DFCSAE	Direction de la formation continue et des services aux entreprises
EEBP	Étudiantes et étudiants aux besoins particuliers
ÉNA	École nationale d'aérotechnique
EESH	Étudiantes et étudiants en situation de handicap
EUL	Épreuve uniforme de langue
FRQSC	Fonds de recherche du Québec - Société et culture
GRAPPC	Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs
MGS	Moyenne générale au secondaire
PIEPE	Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études
PSEP	Profil scolaire des étudiants par programme
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
SIPÉ	Système d'information sur les programmes d'études
SRAM	Service régional d'admission du Montréal métropolitain

1. Mot du directeur général

Le cégep Édouard-Montpetit, incluant son École nationale d'aérotechnique (ÉNA), peut déjà se targuer d'une réputation enviable au sein du réseau collégial, et ce n'est pas uniquement par sa taille et le caractère unique de son École qu'il a su s'imposer. Depuis maintenant 50 ans, s'appuyant sur des valeurs partagées de respect, d'engagement, de coopération, d'entraide, de créativité et d'innovation, l'institution, à travers ses nombreux acteurs, a eu à cœur de proposer aux étudiants qui la fréquentent une formation de qualité dans un environnement éducatif dynamique. Adhérant aux principes d'une éducation humaniste, principes établis dès sa création, le cégep Édouard-Montpetit réaffirme l'importance de sa mission et du projet éducatif au cœur du plan stratégique qu'il propose.

La vision du Cégep que nous projetons pour 2024 est celle d'un milieu stimulant jouant un rôle important dans sa communauté. Elle s'articule autour de trois verbes d'action qui orienteront nos efforts collectifs au cours des cinq prochaines années : former, accompagner, évoluer.

Nous savons qu'il est nécessaire d'être à l'avant-garde pour offrir, dans nos murs comme hors de nos murs, une formation riche et pertinente qui fera des étudiants du cégep Édouard-Montpetit des citoyens capables de contribuer activement à l'avenir du monde dans lequel ils s'engagent et qu'ils façonneront. Tout en privilégiant le travail collectif et collaboratif, nous nous proposons de guider nos étudiants vers la réussite scolaire et éducative.

De concert avec nos partenaires de tous les milieux (maisons d'enseignement, villes, organismes, ministères, syndicats, entreprises, etc.), nous savons que voir grand est une condition première à la réalisation de nos ambitions. Évidemment, pour que le Cégep puisse procéder aux chantiers que commande cette planification stratégique, la question des ressources disponibles va se poser. Si nous sommes prêts à affronter la tâche annoncée, la réalisation de certains projets qui nous tiennent à cœur dépendra d'un réinvestissement majeur dans notre établissement. Nous espérons que l'État québécois appuiera financièrement les ambitions d'Édouard-Montpetit, et ceci dans l'intérêt des étudiants et de la collectivité.

Je tiens à remercier sincèrement toute la communauté, autant à l'interne qu'à l'externe, qui a contribué à cet important exercice de planification. Ensemble, nous avons nommé nos priorités, rêvé de dynamiser des pratiques qui font déjà notre force, d'y ajouter des projets inspirants et des façons de faire innovantes ; puis nous nous sommes donné un plan pour y arriver. Il nous reste à réaliser cette vision commune qui nous permettra d'affermir la conception de l'éducation qui nous anime et de devenir une référence incontournable en enseignement supérieur.

Sylvain Lambert
Directeur général du cégep Édouard-Montpetit
et directeur de l'École nationale d'aérotechnique – 13 juin 2018

1. FORMER :

une éducation humaniste

2. ACCOMPAGNER :

les étudiants, les professeurs et tous les acteurs

3. ÉVOLUER :

la présence dans le milieu

MISSION

Établissement d'enseignement supérieur francophone, constitué du Campus de Longueuil et de l'École nationale d'aérotechnique, le cégep Édouard-Montpetit met en œuvre des programmes d'études et des activités de formation de haute qualité, tant au secteur régulier qu'à la formation continue. Le Cégep vise le développement de personnes compétentes, autonomes, critiques et engagées dans leur milieu. Par ses activités d'enseignement et de recherche et par les services qu'il offre à la collectivité, le cégep Édouard-Montpetit contribue à la vitalité sociale et culturelle de sa communauté et met à profit son expertise sur les plans régional, national et international.

VISION

Le cégep Édouard-Montpetit, tout comme son École nationale d'aérotechnique, est une référence en enseignement supérieur.

Il se distingue par ses programmes de formation et par ses projets innovants qui offrent aux étudiants un parcours stimulant dans une société en constante évolution.

Il est un acteur incontournable dans le développement responsable de sa communauté, notamment en lien avec ses secteurs d'excellence : l'aérospatiale, la culture, l'entrepreneuriat, l'innovation sociale, la santé, les sciences et les technologies.

VALEURS

Respect,
engagement,
coopération et entraide,
créativité et innovation.

2. Démarche de planification stratégique

Le *Plan stratégique 2018-2023* du cégep Édouard-Montpetit a comme principal objectif de lui permettre de poursuivre la réalisation de sa mission, en tenant compte de sa situation[2]. Un comité consultatif, formé des membres du comité de direction, d'administrateurs, des représentants de groupes d'employés, d'une représentante de la réussite et d'un représentant de l'ÉNA, a accompagné le directeur général pendant un an dans ce grand chantier.

La démarche a commencé par la production du *Bilan du Plan stratégique 2012-2017* et l'étude de documents de référence institutionnels.

Une recherche documentaire plus large sur l'environnement immédiat du Cégep a aussi été réalisée. Le cadre d'analyse PESTEL (politique, économique, sociale, technologique, écologique et légale) a permis de faire un tour d'horizon des principales tendances significatives pour le Cégep dans les prochaines années.

Trois phases de travail et de consultation ont suivi.

Une première consultation a été réalisée pour identifier des enjeux spécifiques que le Cégep aura à affronter dans un horizon de cinq ans. Cette enquête, qualitative, a été produite par entretien semi-dirigé auprès de personnes en position d'influence du Cégep et de ses partenaires, pour un total de 37 répondants, 12 en personne et 25 au téléphone.

Les répondants étaient sollicités pour participer à cette première phase du travail parce qu'ils ont un rôle de décision ou d'influence au Cégep ; parce qu'ils prennent des décisions qui peuvent influencer l'évolution du Cégep ; ou parce qu'ils sont responsables d'organisations ou de projets sur lesquels les décisions prises au Cégep peuvent influencer leur développement. La liste des participants à cette première consultation inclut donc des cadres, des représentants de syndicats[3] et d'associations[4], des élus, des représentants d'organismes publics et d'industries, ainsi que des partenaires des mondes de la recherche et des affaires.

Un certain nombre d'enjeux ont ainsi été identifiés par le recoupement des éléments retenus lors de la recherche documentaire et de cette première consultation.

Une seconde consultation, quantitative, fut effectuée auprès de l'ensemble de la communauté collégiale (étudiants et employés) afin d'évaluer sa perception quant à cette liste d'enjeux.

Avec de légères variations selon les enjeux et les groupes d'étudiants ou d'employés (enseignants et non-enseignants), l'ensemble des éléments identifiés comme étant à considérer pour les prochaines années a été jugé important ou très important, permettant au comité consultatif de la planification stratégique de produire des ébauches de plan stratégique. Le *Document de travail 7a* a été soumis à la communauté pour qu'elle le commente.

2 Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 6, chapitre 1, article 16.1. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

3 Il y a trois syndicats au cégep Édouard-Montpetit : le Syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit, le Syndicat du personnel professionnel du cégep Édouard-Montpetit et le Syndicat du personnel de soutien du cégep Édouard-Montpetit.

4 On dénombre trois associations principales au cégep Édouard-Montpetit : l'Association des cadres du cégep Édouard-Montpetit, l'Association générale étudiante du cégep Édouard-Montpetit et le Conseil de vie étudiante de l'ÉNA (les étudiants des deux campus étant représentés par des associations étudiantes distinctes).

Cette troisième consultation auprès des départements, des services, des syndicats et des associations, par dépôt de mémoires, s'est terminée par une journée de Commission collégiale sur la planification stratégique 2018-2023 du cégep Édouard-Montpetit, le 13 mars 2018. Durant cette journée, les instances qui le désiraient pouvaient présenter leurs commentaires au comité consultatif ainsi qu'à l'ensemble des employés présents pour en discuter.

C'est riche de l'ensemble de ces éléments, idées et arguments que le comité consultatif a terminé cette version finale du *Plan stratégique 2018-2023*. Ce document a reçu un avis favorable et unanime de la Commission des études, et a été adopté le 13 juin 2018 en dernière instance par le conseil d'administration du Cégep.

3. Portrait du cégep Édouard-Montpetit et de son École nationale d'aérotechnique

Établissement d'enseignement supérieur francophone, le cégep Édouard-Montpetit est constitué du Campus de Longueuil et de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA). Il met en œuvre des programmes d'études et des activités de formation de haute qualité, à la formation régulière, à la formation continue et auprès des entreprises.

Le Cégep vise le développement de personnes compétentes, autonomes, critiques et engagées dans leur milieu. Par ses activités d'enseignement et de recherche, et par les services qu'il offre à la collectivité, il contribue à la vitalité sociale et culturelle de sa communauté et met à profit son expertise sur les plans régional, national et international.

L'ÉNA est le chef de file en matière de formation technique en aérospatiale au Québec et la plus importante maison d'enseignement en aérotechnique en Amérique du Nord. C'est principalement à l'ÉNA que l'industrie puise sa main-d'œuvre technique spécialisée et qu'elle assure le perfectionnement de son personnel technique.

Le Centre technologique en aérospatiale (CTA) est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT), affilié au Cégep et adjacent à l'ÉNA. Sa mission est d'appuyer l'industrie aérospatiale pour la rendre plus compétitive. Au cours des dernières années, les activités du CTA ont été en constante progression grâce à son équipe de plus de 60 spécialistes. Le Centre est reconnu aujourd'hui pour sa complémentarité avec les différents acteurs de la recherche et du transfert de technologies du secteur aéronautique.

Le Cégep est composé de deux autres constituantes : le Centre sportif et la Fondation du cégep Édouard-Montpetit. Le Centre sportif dispose d'un personnel qualifié et d'installations sophistiquées, permettant la pratique de nombreuses activités physiques. Différents plateaux d'activités sont partagés avec l'école secondaire adjacente, avec la municipalité de Longueuil, en plus d'être disponibles au public ; certains lieux peuvent être loués pour y tenir toutes sortes d'événements. Le Centre sportif est d'ailleurs régulièrement l'hôte de compétitions locales, régionales, provinciales et nationales.

La Fondation du cégep Édouard-Montpetit est un levier d'avancement institutionnel mis à la disposition de la communauté collégiale, principalement les étudiants. En collaboration avec ses partenaires internes et externes, elle contribue au financement de projets qui appuient le Cégep dans la réalisation de sa mission. Pour répondre à celle-ci, la Fondation organise, chaque année, plusieurs événements-bénéfice ayant pour but de recueillir des fonds afin de soutenir le développement du cégep Édouard-Montpetit, tout en permettant aux participants et au Cégep de réseauter.

3.1 Le projet éducatif : un monde d'engagement [5]

La mission éducative est la préoccupation première de la communauté du cégep Édouard-Montpetit : « tous [ses] membres (étudiants et professeurs, professionnels et employés de soutien, cadres et membres du conseil d'administration) jouent un rôle dans le projet éducatif et tous doivent être conscients que leurs décisions et leurs actions n'ont en fin de compte qu'un but : assurer la qualité de l'éducation. Il s'agit là d'une responsabilité partagée ; le projet éducatif se réalise en effet dans la complémentarité et dans la concertation, chacun y apportant sa contribution selon la fonction qu'il exerce au Collège [6] ».

3.1.1 Former : une éducation humaniste

Le cégep Édouard-Montpetit propose aux étudiants du secteur régulier, de même qu'à ceux de la formation continue et des services aux entreprises, de solides formations, à la fois polyvalentes et spécialisées. Il adhère à une vision humaniste de l'éducation et croit que l'acte éducatif vise le développement intégral de la personne, soit dans ses dimensions intellectuelle, sociale, affective, physique et éthique. C'est ainsi que l'école, par les savoirs qu'elle transmet, enseigne à l'individu à dépasser l'utilitaire. Aussi le Cégep s'engage-t-il à ce que les étudiants acquièrent des connaissances, développent des compétences et adoptent des attitudes qui les mèneront à exercer leur sens critique et à agir de façon toujours plus autonome et responsable, dans leur vie personnelle, citoyenne et professionnelle.

L'activité éducative se concrétise d'abord en classe, à travers la relation pédagogique entre le professeur et ses étudiants : le professeur initie les étudiants aux connaissances, il aiguise leur curiosité, stimule leur ouverture d'esprit et fait appel à leur pensée critique. De son côté, l'étudiant a la responsabilité de s'engager dans ses cours : « un plein engagement dans les études, engagement dont l'étudiant est le premier garant, est une condition essentielle à la réussite. L'atteinte des objectifs d'apprentissage nécessite en effet que l'étudiant accepte d'y consacrer tout le temps nécessaire, en classe et hors classe [7] ».

3.1.2 Accompagner : les étudiants, les professeurs et tous les acteurs

Le Cégep s'engage à maintenir un milieu propice à l'épanouissement de l'étudiant et du personnel, ainsi qu'un climat et des conditions matérielles favorables à un milieu d'études et de travail sain.

Pour soutenir le parcours des étudiants, le Cégep met à leur disposition une offre variée d'aide à la réussite scolaire et éducative, à laquelle œuvrent de nombreux intervenants spécialisés : services d'aide pédagogique, d'orientation professionnelle, d'information scolaire et interculturelle ; services psychologiques, services adaptés, tutorat, centres d'aide disciplinaires ; services de placement, d'insertion professionnelle et d'aide financière aux études.

De même, les expériences parascolaires variées (socioculturelles, sportives, associatives, communautaires, etc.) permettent à l'étudiant d'exercer autrement sa créativité, de développer ses capacités de coopération et d'entraide, et de mettre en pratique ce qu'il étudie. L'étudiant y établit également des liens différents avec plusieurs membres de la communauté collégiale, dont les professeurs qui, en plus d'être investis dans leurs cours, dans leur discipline et dans les

5 Cégep Édouard-Montpetit. « Un monde d'engagement, Projet éducatif du collège Édouard-Montpetit ». En ligne. 2003. Cégep Édouard-Montpetit. 5 pages. <http ://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/presentation/missions/pr_educ.pdf>. Consulté le 10 avril 2018.

6 *Ibidem*

7 *Ibidem*

multiples dimensions par lesquelles se décline aujourd'hui l'accompagnement des étudiants, participent de concert avec l'ensemble des autres intervenants, à plusieurs activités et évènements qui contribuent au dynamisme et au rayonnement du Cégep.

Ces multiples dimensions de la vie collégiale renforcent le sentiment d'appartenance, voire la fierté pour tous de fréquenter le Cégep.

3.1.3 Évoluer : la présence dans le milieu

Au-delà de la formation destinée aux étudiants inscrits dans les programmes d'études, l'action éducative du cégep Édouard-Montpetit s'exerce aussi auprès de la communauté régionale.

En effet, par les stages en milieu de travail, les cliniques de santé, les activités du Centre sportif, du CTA et les autres activités de recherche[8], les bibliothèques, les projets avec d'autres établissements d'enseignement et les multiples évènements auxquels le grand public est convié, le Cégep contribue au développement social, économique et culturel de la région, ainsi qu'au développement personnel et professionnel des individus qui le fréquentent.

Le Cégep est également présent sur la scène internationale dans le cadre de stages à l'étranger, organisés par le Service de la mobilité étudiante et enseignante, par la participation à des compétitions disciplinaires, amicales et sportives, ainsi que par l'entremise de divers programmes de formation, d'échange et de coopération avec d'autres pays.

Dans toutes les activités qu'il mène, le Cégep promeut les valeurs humanistes de son projet éducatif : « le respect de soi, des autres et de l'environnement ; la santé ; le sens des responsabilités, de l'effort, de la rigueur et de l'honnêteté intellectuelle ; la créativité ; l'ouverture sur le monde ; l'engagement social, l'entraide et la coopération ; la justice et l'équité[9] ».

3.2 Les formations offertes

À l'enseignement régulier, le cégep Édouard-Montpetit met en œuvre 23 programmes d'études sur ses deux campus.

Au Campus de Longueuil, des programmes préuniversitaires et techniques menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) sont offerts aux étudiants dans les secteurs des sciences de la nature, de la santé et des technologies de l'information, des sciences humaines, des arts et des communications, de l'éducation, de la gestion et de l'administration. Le nombre de programmes à la formation régulière est constant depuis 2013, par le retrait d'un DEC en microédition et hypermédia, et l'ajout du programme de Technologie de radiodiagnostic.

Le Cégep exerce un leadership certain dans le secteur de la santé en offrant six programmes, dont deux qui lui sont exclusifs (Techniques de prothèses dentaires et Techniques de denturologie). Dans quatre de ces six programmes, le Cégep a mis sur pied des cliniques ouvertes à la collectivité qui offrent différents services et soins de santé (cliniques de la santé, de denturologie, d'hygiène dentaire, de lentilles cornéennes et de lunetterie).

8 On pense notamment au Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux et la radicalisation (CEFIR) et au Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC), en plus d'autres équipes de recherche auxquelles participent des professeurs-chercheurs du Cégep.

9 *Ibid.*, p. 3

Le Cégep joue évidemment un rôle stratégique dans le secteur de l'aérospatiale ; les trois programmes offerts à l'ÉNA lui étant exclusifs (Techniques de génie aérospatial, Techniques d'avionique et Techniques de maintenance d'aéronefs, ce dernier programme étant offert également en anglais). À l'ÉNA, comme dans d'autres programmes techniques, le Cégep propose aux étudiants la possibilité de s'inscrire à des parcours en alternance travail-études (ATE), ou en continuité DEC-BAC.

Le cheminement Tremplin DEC occupe une case à part puisqu'il ne mène pas directement à un diplôme ; il permet plutôt aux étudiants d'explorer des avenues qui s'offrent à eux, ou de compléter des préalables manquants à une admission dans un programme collégial. Il est possible de cumuler trois sessions de Tremplin DEC, autant au Campus de Longueuil qu'à l'ÉNA.

La Direction de la formation continue et des services aux entreprises (DFCSAE) propose une variété de formations dont des attestations d'études collégiales (AEC) dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'éducation à l'enfance, de la gestion et de l'administration, de la santé et des technologies. Le nombre de programmes offerts en un temps donné peut varier, selon les inscriptions, d'autant plus que la date de début d'un programme de la formation continue et sa durée ne suivent pas le calendrier scolaire.

Les Services aux entreprises du cégep Édouard-Montpetit proposent, tant aux organisations qu'aux individus, une variété de formations visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'éducation à l'enfance, de la gestion et l'administration, de la santé et des technologies. Le Cégep développe aussi des formations sur mesure pour répondre à des besoins précis.

Le Cégep est également présent sur la scène internationale dans le cadre entre autres, de stages à l'étranger, organisés par le personnel enseignant avec le soutien du Service de la mobilité étudiante et enseignante.

3.3 Le personnel

L'effectif du personnel au cégep Édouard-Montpetit est relativement stable depuis quelques années. Hautement qualifié dans les secteurs de la culture, de la science et des techniques, le personnel est un socle sur lequel repose le Cégep.

Tableau 1. Effectif du personnel du cégep Édouard-Montpetit (Campus de Longueuil et École nationale d'aérotechnique)

	FEMMES	HOMMES	EFFECTIF AU 9 AVRIL 2018
Personnel d'encadrement	27	20	47
Personnel professionnel	56	15	71
Personnel de soutien	211	101	312
Professeurs	337	285	622
Total	**631**	**421**	**1052**

Organigramme du Cégep

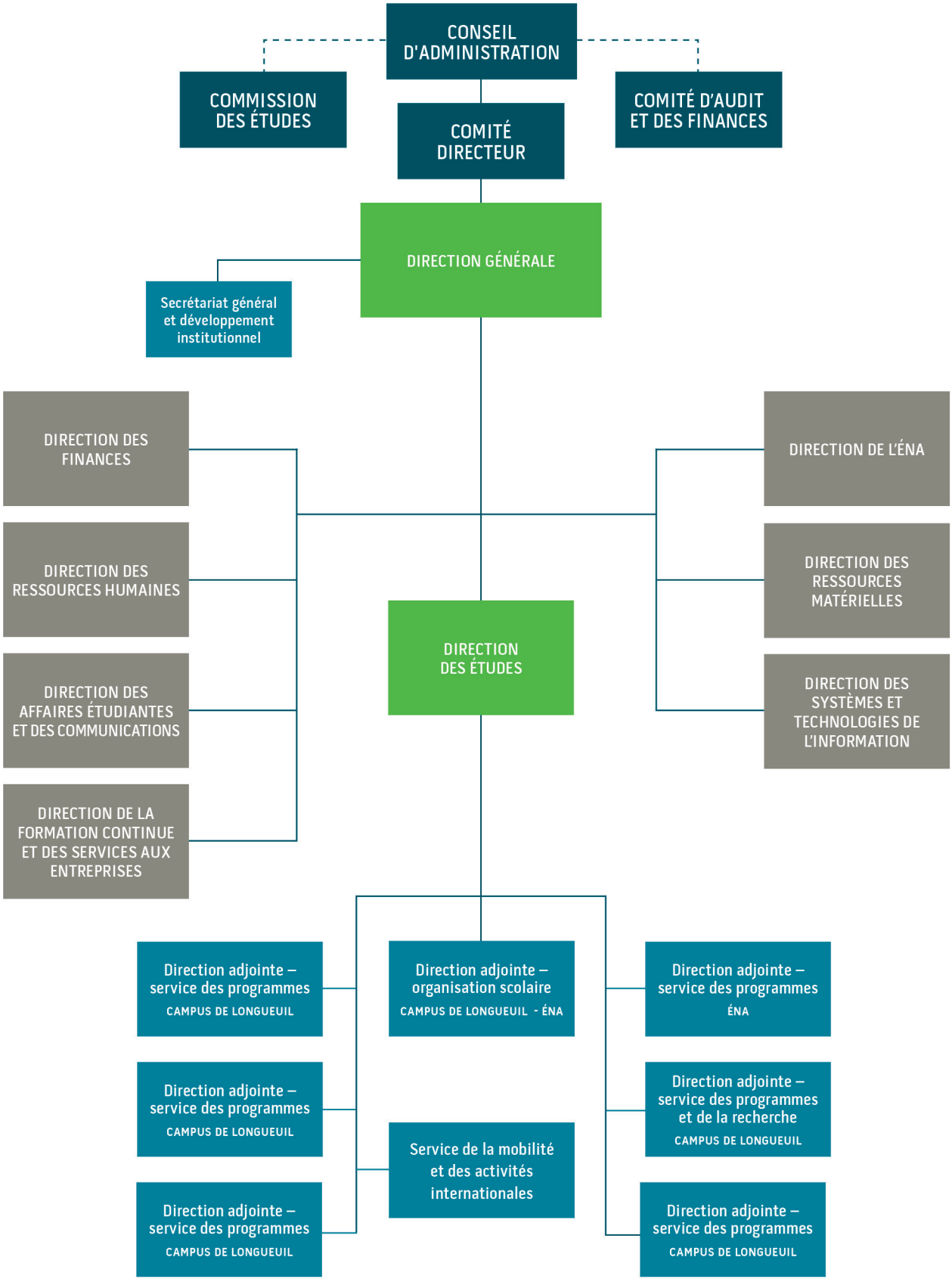

3.4 Les étudiants

L'effectif étudiant à la formation régulière du cégep Édouard-Montpetit a été relativement stable dans les dernières années, variant au plus de 3 % par rapport à la moyenne.

Tableau 2. Effectif étudiant de la formation régulière au cégep Édouard-Montpetit (Campus de Longueuil et École nationale d'aérotechnique)

	MOYENNE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT À LA SESSION D'AUTOMNE, DE 2012 À 2017
Formation régulière au Campus de Longueuil	6404
Formation régulière à l'ÉNA	913

À l'hiver 2018, tous programmes de la formation régulière confondus, les 6771 étudiants inscrits sont âgés en moyenne de 20 ans. Ils sont 5967 inscrits au Campus de Longueuil et 804 inscrits à l'ÉNA. La population étudiante des trois programmes de l'ÉNA est caractérisée par une forte majorité masculine (environ 90 % des étudiants sont des hommes).

Les étudiants provenant directement du secondaire représentent 47 % des étudiants du secteur régulier (population A), alors que 45 % d'entre eux ne sont pas dans un parcours scolaire collégial linéaire, ayant déjà été inscrits dans au moins un autre programme que celui dans lequel ils sont présentement (population B)[10].

Plus de 80 % des étudiants du Campus de Longueuil et de l'ÉNA vivaient en Montérégie au moment de leur admission ; plus précisément, 54 % des étudiants viennent de l'agglomération de Longueuil.

La grande majorité des étudiants, près de 80 %, sont d'origine ethnoculturelle québécoise. Parmi les autres 20 %, on peut identifier leurs origines de toutes les régions du monde, à l'image de la population de la Montérégie. Ils sont originaires notamment des Caraïbes (1,5 % des étudiants), d'autres pays d'Amérique latine (2,5 %), de l'Europe (3,5 %), du Maghreb et des autres pays africains (respectivement 3,5 et 2,0 %), du Moyen-Orient (0,5 %) et de l'Asie (2,0 %). On note que 55 étudiants proviennent d'autres provinces canadiennes que le Québec.

À la session d'hiver 2018, le Cégep accueille 79 étudiants internationaux[11], c'est-à-dire des étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents, inscrits à temps plein au Campus de Longueuil ou à l'ÉNA. Plus de 70 % de ces étudiants internationaux proviennent de France (incluant les territoires d'outre-mer). Les autres sont de pays africains francophones, alors qu'un étudiant provient de l'Amérique du Sud (Colombie).

De ces 79 étudiants, 12 étudient au Campus de Longueuil alors que l'ÉNA en accueille 67. C'est donc près de 85 % des étudiants internationaux du Cégep qui étudient dans le secteur de l'aérospatiale.

10 Si 45 % des étudiants font partie de la population A et 47 % de la population B, 8 % des étudiants ne peuvent être catégorisés en fonction des paramètres des définitions.

11 Il ne faut pas confondre les « étudiants internationaux » avec les « étudiants en mobilité entrante ». Ces derniers sont des étudiants inscrits dans un établissement scolaire à l'extérieur du Canada, participant à une activité en collaboration avec le Cégep, sans être, à aucun moment, inscrits comme étudiant du Cégep.

En ce qui concerne les programmes à la formation régulière, près de la moitié des étudiants du cégep Édouard-Montpetit sont inscrits dans un programme préuniversitaire (48 %), et 46 % étudient dans un programme technique, menant autant au marché du travail qu'à l'université. Depuis quelques années, on remarque que davantage de diplômés de programmes techniques poursuivent leurs études à l'université. Un peu plus de 5 % des étudiants cheminent au sein de Tremplin DEC, pour acquérir des préalables manquants avant d'être admissibles à un programme donné, ou explorer différentes avenues de formations collégiales qui les intéressent.

Au Campus de Longueuil, plus de 30 % des étudiants sont dans le programme de Sciences humaines et près de 20 % des étudiants, en Sciences de la nature. Dans les techniques, les programmes de l'administration accueillent le plus grand nombre d'étudiants, avec 10 % de la population, suivis par les Soins infirmiers (6 %) et le programme de Techniques d'intégration multimédia (4 %). À l'ÉNA, près de la moitié des étudiants sont dans le programme de Techniques de maintenance d'aéronefs (48 %).

Depuis déjà quelques années, on remarque qu'une forte majorité d'étudiants poursuivent leurs études à temps plein à l'enseignement régulier tout en ayant un travail rémunéré. La conciliation travail-études est donc devenue la norme pour les étudiants qui préfèrent généralement suivre moins de cours par session et donc prolonger le temps requis pour obtenir un diplôme.

Au cours des dernières années, le réseau collégial a accueilli un nombre grandissant d'étudiants en situation de handicap (EESH). Le cégep Édouard-Montpetit ne fait pas exception. Localement, depuis 10 ans, la population EESH est passée de quelques dizaines d'étudiants à plusieurs centaines ; de plus, la variété de diagnostics est plus étendue. Ce sont 755 étudiants avec un diagnostic qui sont suivis par le Centre de services adaptés (CSA) à la session d'hiver 2018, ce qui représente presque trois fois plus d'étudiants qu'en 2012, alors qu'ils étaient 276 suivis au CSA. Le nombre d'étudiants ayant un trouble d'apprentissage, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble de santé mentale est plus élevé, alors que les étudiants aux prises avec des troubles moteurs et sensoriels sont proportionnellement moins nombreux.

Toute la communauté collégiale s'est mobilisée pour accueillir ces étudiants, qui représentent maintenant 11 % de la population. Ainsi, bien que leurs parcours scolaires soient généralement un peu plus longs, ces étudiants réussissent dans des proportions semblables aux autres, grâce à leurs efforts, ainsi qu'aux mesures d'accommodements et services mis en place dans le milieu d'études.

L'effectif étudiant de la formation continue présenté au tableau 3 révèle une plus grande variation en raison du contexte propre au secteur de la formation continue. En effet, les cohortes de programmes menant à une AEC ne débutent ni ne se terminent à une date fixe, et les programmes sont de durée variable.

Tableau 3. Évolution de l'effectif étudiant de la formation continue au cégep Édouard-Montpetit (Campus de Longueuil et École nationale d'aérotechnique)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)*	60	72	134	61	110
Formation continue créditée Campus de Longueuil*	760	1604	1690	1379	1412
Formation continue créditée ÉNA*	151	194	80	58	118
Total - Formation continue créditée	**971**	**1870**	**1904**	**1498**	**1640**

*Somme des inscriptions correspondant aux sessions de l'été, de l'automne et de l'hiver de la même année scolaire

Parce que les programmes de formation continue sont réservés aux personnes ayant interrompu leurs études pendant un certain temps, la moyenne d'âge des étudiants des programmes menant à une AEC est plus élevée. Les formations étant plus courtes et leur objectif étant d'intégrer rapidement le marché du travail, elles attirent davantage les récents immigrants qui souhaitent une insertion socio-économique dans des emplois demandant des qualifications collégiales techniques. À noter que l'écart entre les inscriptions des années 2012-2013 et 2013-2014 résulte du fait qu'il n'y a pas eu de cours d'été en 2012 en raison du conflit étudiant de l'hiver 2012.

Tableau 4. Évolution de l'effectif étudiant à la formation sur mesure du cégep Édouard-Montpetit (Campus de Longueuil et École nationale d'aérotechnique)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation sur mesure Campus de Longueuil*	1796	1747	1703	1692	1969
Formation sur mesure ÉNA*	5715	6278	4531	5410	4929
Total - Formation sur mesure	**7511**	**8025**	**6234**	**7102**	**6898**

*Somme des inscriptions correspondant aux sessions de l'été, de l'automne et de l'hiver de la même année scolaire

Le volume d'activité à la formation continue et aux services aux entreprises s'est maintenu les deux dernières années et la tendance actuelle va en augmentant. Les Forces armées canadiennes, tout comme les individus et les entreprises, reconnaissent la qualité et la pertinence de la formation et contribuent à cette augmentation.

3.5 La réussite des étudiants et leur accompagnement

Le cégep Édouard-Montpetit s'est toujours préoccupé de la réussite de ses étudiants. Depuis l'instauration des premiers plans de réussite, il y a une vingtaine d'années, tous les acteurs, personnel enseignant, non-enseignant et étudiants, ont été appelés à réfléchir et à participer aux conditions favorisant la réussite éducative.

Au fil des ans, des mesures d'aide ont été financées en soutien à des problèmes particuliers dans différentes disciplines ou programmes d'études. Des centres d'aide et des programmes de tutorat par les pairs ont été mis sur pied. Un système de dépistage et d'intervention auprès des étudiants dits « vulnérables », ou à risque d'échec, a aussi été élaboré.

Aussi, afin de mieux répondre aux besoins d'information des comités de programmes, le Système d'information sur les programmes d'études (SIPÉ) et des fiches annuelles de suivi des programmes d'études ont été mis en œuvre. Ces mécanismes sont d'ailleurs en cours de révision afin de mieux servir les besoins de suivi des cohortes d'étudiants par les comités de programmes. Ces informations sont importantes pour mesurer des tendances et évaluer les impacts d'interventions auprès des groupes ayant amorcé un programme à un moment précis ; elles ne se substituent aucunement au suivi, au dépistage ou à l'encadrement de chaque individu par ses professeurs et les autres membres du personnel du Cégep.

Les comités de programmes sont appelés à jouer un rôle central au regard des actions liées à la réussite. Le Cégep juge qu'ils exercent un rôle-clé en matière de veille et de réflexion sur la formation et la réussite des étudiants.

De plus, pour assurer une meilleure concertation entre les services et acteurs appelés à intervenir dans le dossier de la réussite, le Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) a été mis sur pied. Ce comité est au premier plan quant au développement d'actions concertées en matière de réussite et de persévérance.

Différents indicateurs peuvent être retenus pour mesurer l'amélioration de la réussite des étudiants, notamment ceux relatifs au cheminement scolaire des étudiants de la formation régulière. Bien que la réussite éducative s'inscrive dans le prolongement de la réussite scolaire et comprenne l'épanouissement des étudiants sur les plans personnel, social et professionnel, on ne doit pas perdre de vue les facteurs qui influencent la réussite scolaire et sur lesquels le Cégep choisit d'intervenir.

En observant, par exemple, l'évolution de la réussite des cours à la formation régulière au cégep Édouard-Montpetit, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de cours réussis par les étudiants à une session donnée et le nombre total d'inscriptions à un cours[12], on constate que la tendance est stable depuis la mise en œuvre du plan stratégique précédent en 2012, avec une moyenne de 84 % pour les cours des programmes universitaires et une moyenne de 88 % pour ceux des programmes techniques.

12 Ce pourcentage est calculé après la date d'annulation de cours sans mention d'échec.

Tableau 5. Taux de réussite aux cours à la formation régulière

	MOYENNE DES SESSIONS A2006-H2012	A2012	H2013	A2013	H2014	A2014	H2015	A2015	H2016	A2016	H2017	MOYENNE A2012-H2017
Programmes préuniversitaires	**84 %**	84 %	85 %	84 %	86 %	85 %	85 %	83 %	84 %	83 %	84 %	**84 %**
Programmes techniques (incluant ÉNA)	**89 %**	89 %	88 %	88 %	89 %	87 %	89 %	87 %	88 %	87 %	89 %	**88 %**

(Source : *Fiches annuelles de suivi de programme*)

Tableau 6. Taux de réussite aux cours de la première session à la formation régulière

	MOYENNE COHORTES A2007-A2011	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES	COHORTES A2012	COHORTES A2013	COHORTES A2014	COHORTES A2015	COHORTES A2016	MOYENNE DES COHORTES A2012-A2016	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES
Programmes préuniversitaires	**77,9 %**	**81,6 %**	80,0 %	79,0 %	76,6 %	77,1 %	78,6 %	**78,9 %**	**83,2 %**
Programmes techniques (excluant l'ÉNA)	**85,1 %**	**83,4 %**	86,5 %	82,3 %	79,5 %	81,8 %	81,3 %	**82,8 %**	**83,4 %**
Programmes de l'ÉNA (en français et en anglais)	**80,5 %**		82,4 %	81,0 %	79,9 %	82,5 %	79,9 %	**81,1 %**	

(Source : PSEP)

Le taux de réussite aux cours de la première session permet une analyse plus précise des cours suivis par une cohorte d'étudiants inscrite au même moment et pour la première fois dans un même programme d'études[13]. Cet indicateur prend en compte tous les étudiants et représente « la moyenne des taux de réussite individuels des étudiants de la cohorte. Pour chaque étudiant, on calcule d'abord le pourcentage de cours réussis par rapport au nombre de cours suivis [durant la première session dans le programme]. On calcule ensuite la moyenne des taux de réussite de tous les étudiants de la cohorte[14] ». De plus, parce que cette mesure a été extraite de la base de données provinciale *Profil scolaire des étudiants par programme* (PSEP), il est possible de comparer les résultats obtenus au cégep Édouard-Montpetit à ceux de l'ensemble des établissements du réseau des cégeps du Québec.

13 On a inclus dans ces statistiques, autant les étudiants de la population A (qui en étaient à leur première inscription au collégial) que ceux de la population B (qui ont déjà étudié au cégep, dans un autre programme, au cégep Édouard-Montpetit ou ailleurs).

14 SRAM – Service de la recherche. « Guide de l'utilisateur du système PSEP ». En ligne. SRAM. Septembre 2015. 99 pages. <http ://www.lareussite.info/wp-content/uploads/2012/04/PSEP-Guide.pdf>. Consulté le 19 septembre 2017.

On remarque que si le taux de cours réussis au Cégep est stable, les taux de réussite en première session varient beaucoup plus (à cause du plus petit nombre de cours qui correspondent à la définition des cours suivis par des étudiants en première session de leur programme). Fait à noter, la moyenne des taux de réussite aux cours de la première session est en deçà des tendances provinciales[15], et ce, malgré un taux de réussite en première session enviable dans les programmes techniques du Cégep par rapport au réseau, pour la période de 2007 à 2011. Bien que plusieurs activités visant à faciliter l'intégration et l'adaptation des étudiants aient été mises en place et que des projets de réussite ciblaient plus particulièrement les étudiants de première année, aucune mesure institutionnelle n'a été prise afin de privilégier la pédagogie de première session.

Tableau 7. Moyenne des moyennes générales au secondaire (MGS) des étudiants de la formation régulière

	COHORTES A2012	COHORTES A2013	COHORTES A2014	COHORTES A2015	COHORTES A2016	MOYENNE DES COHORTES A2012-A2016	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES
Programmes préuniversitaires	78,4 %	78,6 %	79,0 %	78,9 %	79,5 %	**78,8 %**	**79,1 %**
Programmes techniques (excluant l'ÉNA)	76,3 %	76,0 %	75,6 %	76,7 %	76,9 %	**76,3 %**	**76,1 %**
Programmes de l'ÉNA (en français et en anglais)	76,4 %	76,2 %	76,3 %	76,6 %	77,0 %	**76,5 %**	

(Source : PSEP)

Sachant que la réussite au collégial est tributaire en grande partie des résultats scolaires obtenus par les étudiants au secondaire et que la moyenne générale au secondaire (MGS) est encore considérée comme l'un des meilleurs prédicteurs de la performance scolaire au collégial, on ne peut expliquer le fait que, même si les étudiants admis au cégep Édouard-Montpetit ont des MGS équivalentes à celles des étudiants du réseau, leur taux de réussite en première session est plus faible.

15 On ne peut comparer le taux de la réussite des étudiants de l'ÉNA à aucun autre dans le réseau collégial du Québec, les trois programmes d'aérotechnique étant uniques dans la province.

Tableau 8. Taux de persévérance en 3e session, même collège, même programme, à la formation régulière

	MOYENNE COHORTES A2007-A2011	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES	COHORTE A2012	COHORTE A2013	COHORTE A2014	COHORTE A2015	COHORTE A2016	MOYENNE COHORTES A2012-A2015	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES
Programmes préuniversitaires	**65,2 %**	**64,5 %**	63,6 %	63,7 %	63,5 %	60,1 %	N.D.	**62,7 %**	**64,6 %**
Programmes techniques (excluant l'ÉNA)	**70,1 %**	**68,0 %**	71,1 %	68,0 %	63,8 %	66,8 %	N.D.	**67,4 %**	**66,9 %**
Programmes de l'ÉNA (en français et en anglais)	**62,5 %**		63,0 %	59,0 %	58,5 %	62,8 %	N.D.	**60,8 %**	

(Source : PSEP)

Le taux de persévérance en troisième session correspond au rapport entre le nombre d'étudiants toujours inscrits dans le même programme d'études à Édouard-Montpetit après trois sessions (indépendamment de la réussite des cours du programme) et le nombre initial d'étudiants que comptait la cohorte, en première session. Comme le précédent, cet indicateur est calculé après les dates d'annulation de cours sans mention d'échec. Durant les cinq dernières années, on constate que le taux de persévérance a connu un recul tant au secteur préuniversitaire que dans les programmes techniques du Campus de Longueuil et de l'ÉNA.

Tableau 9. Taux de diplomation dans les programmes menant à un DEC dans la durée minimale prévue

	MOYENNE COHORTES A2007-A2011	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES	COHORTE A2012	COHORTE A2013	COHORTE A2014	COHORTE A2015	COHORTE A2016	MOYENNE DES COHORTES DISPONIBLES	CÉGEPS PUBLICS MÊMES COHORTES
Programmes préuniversitaires	**30,3 %**	**34,5 %**	29,7 %	29,6 %	30,7 %	N.D.	N.D.	**30,0 %**	**33,5 %**
Programmes techniques (excluant l'ÉNA)	**34,5 %**	**31,9 %**	33,6 %	32,8 %	N.D.	N.D.	N.D.	**33,2 %**	**30,9 %**
Programmes de l'ÉNA (en français et en anglais)	**22,2 %**		22,2 %	22,2 %	N.D.	N.D.	N.D.	**22,2 %**	

(Source : PSEP)

Le taux de diplomation dans les programmes menant à un DEC, aussi calculé par cohorte, présente le pourcentage d'étudiants diplômés dans le même programme, dans le même cégep et dans le temps requis pour compléter le programme, soit deux ans pour un programme préuniversitaire et trois ans pour un programme technique.

Il faut toutefois souligner que la durée minimale prévue pour terminer ses études est de moins en moins utilisée pour mesurer le taux de diplomation d'une cohorte d'étudiants ; on emploie généralement « la durée minimale prévue plus deux ans », voire « la durée minimale prévue plus trois ans » pour avoir une appréciation plus juste du taux de diplomation puisque les étudiants allongent de plus en plus souvent, et volontairement, le temps nécessaire pour terminer leurs formations à l'enseignement supérieur.

Aussi, une information est à mettre en évidence pour expliquer le taux de diplomation dans la durée minimale prévue plus bas à l'ÉNA que dans les autres programmes techniques du Cégep. La formule d'alternance travail-études (ATE) proposée aux étudiants en aérotechnique (qui plus est, aux seuls étudiants n'ayant pris aucun retard, ni annulation de cours ni échec, et qui auraient certainement pu diplômer dans la durée minimale prévue) les oblige à prendre une ou deux sessions de plus pour compléter leur programme. Si le SRAM évaluait la « durée minimale prévue » des étudiants ATE comme étant plus longue que les trois ans habituels d'un programme technique, la valeur moyenne de la mesure de l'indicateur pour l'ÉNA serait assurément plus élevée. Cette statistique ne serait pas différente dans les autres programmes techniques du Cégep : aucun autre programme technique au Campus de Longueuil ne propose d'ATE prolongeant la durée du programme.

S'il est important pour le cégep Édouard-Montpetit de connaître et de suivre les taux de diplomation aux DEC dans la « durée minimale prévue plus deux ans », ceux-ci prennent évidemment d'autant plus d'années avant de pouvoir être mesurés. Ces indicateurs ne sont donc que très peu utiles comme aide à la prise de décision stratégique rapide. Par exemple, les données pour les étudiants ayant commencé leurs études au Cégep au tout début du cycle de planification stratégique précédent, en 2012, ne sont pas encore disponibles au moment où travaille le comité consultatif du plan stratégique pour l'horizon menant à 2023.

Pour cette raison, dans la mesure du possible, le Cégep préfère ne pas se fier à ces données de diplomation pour évaluer la réussite scolaire des étudiants, leur préférant des indicateurs intermédiaires, comme la réussite de la première session et le taux de persévérance en troisième session, des mesures plus rapides à obtenir, prédicteurs de la diplomation.

Tableau 10. Taux de diplomation dans les programmes menant à une AEC

	MOYENNE PRÉCÉDENTE	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	MOYENNE A2012-H2017
Programmes menant à une AEC	**N.D.**	70 %	70 %	62 %	66 %	72 %	**68 %**

(Source : *Clara*, logiciel de gestion pédagogique du Service de l'organisation scolaire du Cégep)

La situation est différente dans les programmes menant à des AEC : les formations ne sont jamais aussi longues que celles des programmes du secteur régulier. On peut mesurer les taux d'obtention des sanctions et, par exemple, évaluer l'impact de certaines interventions pédagogiques beaucoup plus rapidement.

Dans le tableau du taux de diplomation dans les programmes menant à une AEC, on constate une certaine disparité : de 4 % à 6 % par rapport à la moyenne des cinq années scolaires présentées. Cette variation des valeurs entre les années est attribuable en grande partie à des taux de diplomation variables selon les programmes et au fait que tous les programmes ne sont pas offerts systématiquement chaque année. L'indicateur de taux de diplomation général doit donc être considéré avec réserve ; les responsables de chacun des programmes suivent les statistiques plus précises pour une amélioration continue des pratiques.

4. Analyse des différents environnements

Le cégep Édouard-Montpetit, tout comme les autres cégeps du réseau collégial, est influencé par des changements dans ses différents environnements.

Ce segment vise à présenter la synthèse de plusieurs éléments importants, identifiés par le recoupement des résultats des revues de littérature (institutionnelle et sociale) et des différentes étapes de consultation menant à la planification stratégique. Les défis sont multiples et des choix ont dû être effectués. Seules les tendances les plus lourdes, ayant un impact direct sur les activités du Cégep, ont été retenues.

4.1 L'environnement démographique

Dans les dernières années, l'effectif étudiant du cégep Édouard-Montpetit s'est maintenu, alors qu'il a connu des baisses importantes dans d'autres établissements du réseau collégial. Le Cégep réalise ses activités au maximum de sa capacité dans un grand nombre de programmes. Les prévisions pour les cinq prochaines années permettent d'envisager une augmentation de l'effectif étudiant à l'échelle de l'établissement.

Cependant, la répartition des étudiants n'est pas uniformément distribuée selon les places disponibles dans chacune des formations. Certains programmes, dont ceux des domaines du génie électrique et de l'aérospatiale, attirent moins d'étudiants qu'il est possible d'en former, alors qu'ils sont pourtant liés à des industries dont le manque de main-d'œuvre technique est criant.

4.1.1 Une génération branchée

Une nouvelle génération appelée « génération Z » est arrivée au cégep depuis une dizaine d'années[16]. Elle succède aux générations sociologiques Y ou C (pour Communication, Collaboration, Connexion et Créativité), selon les auteurs.

Des caractéristiques différentes permettent d'observer ces adolescents et ces jeunes adultes avec des conséquences sur leur mode d'apprentissage :

- ils sont nés dans un monde global, où il est évident de composer avec le concept de changements climatiques (pour ne nommer que cet exemple planétaire) ;

- ils sont des natifs du numérique, de l'Internet 2.0, des téléphones intelligents et des écrans tactiles : ils sont habitués à des réponses instantanées à une question, en quelques clics ;

- ils sont plus nombreux à obtenir un diplôme d'études du secondaire, à accéder au collégial et à rêver d'aller à l'université ;

- ils prennent par ailleurs plus de temps à compléter un programme d'études, multipliant les parcours scolaires, les expériences de vie, les voyages et les emplois, dans l'ordre et dans le désordre.

16 Le Portail du réseau collégial. « Les étudiants d'aujourd'hui dans le monde d'aujourd'hui ». In *Le Portail du réseau collégial.* En ligne. Le 17 avril 2018. <http://lescegeps.com/pedagogie/approches_pedagogiques/les_etudiants_daujourdhui_dans_le_monde_daujourdhui>. Consulté le 18 avril 2018.

Cette nouvelle génération est présentement au cégep et, pour assurer la qualité de l'apprentissage et de la vie collégiale, il faut tenir compte de ses caractéristiques, de ses forces et des compétences avec lesquelles elle s'engage dans les études supérieures.

4.1.2 Une population diversifiée et ses cheminements éclatés

La diversification de la population étudiante et de ses besoins constitue, selon la Fédération des cégeps, le cœur de la nouvelle réalité des établissements du réseau[17].

Que ce soit chez les jeunes, les adultes, les travailleurs, les nouveaux arrivants, les étudiants internationaux, les étudiants en situation de handicap (EESH) et les étudiants aux besoins particuliers (EEBP), dans les entreprises, dans les organismes et au travers de nouvelles possibilités de continuum de formation : toutes ces populations étudiantes contribuent à un éclatement des besoins et des cheminements avec lesquels les cégeps doivent composer afin de réaliser leur mission d'éducation.

4.1.3 Les populations des EESH et des EEBP

Depuis plusieurs années déjà, les cégeps ont vu croître de façon fulgurante le nombre d'étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. Les établissements ont développé leur expertise, locale et en réseau, pour répondre aux besoins exprimés, et se sont dotés de structures pour recevoir et appuyer autant les étudiants que les enseignants dans les nouveaux rapports nécessaires à l'apprentissage. Le financement a évolué à la hausse, mais la Fédération des cégeps déplore que cette augmentation n'ait pas progressé au même rythme que les besoins[18].

Les cégeps ont l'obligation d'offrir les services nécessaires à la réussite de ces étudiants : la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dans son rapport de suivi déposé en août 2015, rappelait l'obligation qu'ont les établissements d'enseignement collégial quant à la prestation de services adaptés aux étudiants en situation de handicap et qui ont des besoins éducatifs particuliers.

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives locales ont été mises en place pour favoriser la réussite des EESH et des EEBP dans leurs études collégiales, notamment par le moyen de projets pédagogiques, par la diffusion d'un guide et par la mise sur pied du Comité d'intégration des étudiantes et étudiants en situation de handicap (CIEESH). Les intervenants du Centre de services adaptés (CSA) évaluent les besoins spécifiques de ces étudiants et collaborent avec les enseignants afin de les accompagner dans la mise en œuvre de mesures soutenant les étudiants dans leurs apprentissages, dans la démonstration de leur maîtrise des compétences disciplinaires, ainsi que dans leur développement global comme individu membre de la communauté collégiale.

17 Institut du Nouveau Monde. « Rapport synthèse des consultations en vue de l'élaboration du plan stratégique 2017-2022 ». En ligne. Le 9 août 2017. Fédération des cégeps. 73 pages. <http://planstrategique.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/07-03_Rapport_final_Federation_cegeps.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

18 Fédération des cégeps. « Les Cégeps : 50 ans au cœur de l'enseignement supérieur, Mémoire de la Fédération des cégeps présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018 ». En ligne. Janvier 2017. Fédération des cégeps. 29 pages. <http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2017/01/M%C3%A9moire_-_consultations_pr%C3%A9budg%C3%A9taires_2017-2018.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

4.1.4 La croissance de la population étudiante provenant des communautés culturelles

Sur le plan de l'immigration, le gouvernement du Québec a modifié sa politique en vue de faciliter une immigration « économique » centrée sur les besoins du marché du travail plutôt qu'une immigration centrée sur la langue [19].

Ce changement aura des impacts certains sur les activités du cégep Édouard-Montpetit. D'abord, cette politique attirera une plus forte proportion d'immigrants sur la base des possibilités d'emploi du marché du travail, augmentant le nombre d'étudiants nécessitant des mises à niveau ou encore des formations complémentaires. Aussi, le changement de politique accentuera la demande pour la francisation d'immigrants sélectionnés pour leur profil économique et ayant des possibilités d'emploi, mais ne maîtrisant pas nécessairement la langue française.

4.2 L'environnement institutionnel

Les études sur les cégeps et collèges au Canada ont mis en lumière la multiplication des modes de formation, des certifications et des attestations professionnelles provenant d'un plus grand nombre de fournisseurs qu'auparavant. Il y a une concurrence accrue, plus complexe, et des activités de substitution aux programmes de formation sont apparues au cours des dernières années [20]. Le phénomène de la concurrence s'exprime entre autres par les possibilités de formations, de certifications, voire de sanctions officielles d'institutions d'enseignement supérieur, en ligne, en constante augmentation et par une offre bonifiée du secteur privé.

En ce qui a trait au cégep Édouard-Montpetit, on note que le regroupement des cégeps de la Montérégie permet une concertation et le développement de consensus régionaux pour les actions prises par les différents établissements. Dans cet esprit, la Fédération des cégeps a identifié « la nécessité pour les cégeps de collaborer davantage entre eux et avec les autres parties prenantes du réseau » comme étant une priorité [21].

4.2.1 L'environnement éducatif

En tant que premier ordre de l'enseignement supérieur, le Cégep se doit de collaborer avec les écoles secondaires en amont, et le monde universitaire en aval.

Préparant aux études universitaires, le Cégep a participé, dans les dernières années, à la révision des programmes d'études préuniversitaires Arts visuels et Arts, lettres et communication. Des programmes renouvelés ont ainsi été implantés afin de rendre la formation plus actuelle et d'assurer une adéquation avec l'université. D'autres programmes préuniversitaires sont actuellement en révision par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soit Sciences de la nature et Sciences humaines, et il est prévu qu'ils soient implantés et offerts aux étudiants d'Édouard-Montpetit pendant la période couverte par le présent plan stratégique.

19 Québec, Direction des affaires publiques et des communications, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019, Cahier de consultation ». En ligne. Juin 2016. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. 52 pages. <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_Consultation_PlanificationImmigration.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

20 Institut du Nouveau Monde. « Rapport synthèse des consultations en vue de l'élaboration du plan stratégique 2017-2022 ». En ligne. 9 août 2017. Fédération des cégeps. 73 pages. <http://planstrategique.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/07-03_Rapport_final_Federation_cegeps.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

21 *Ibid.*

Aussi, le nombre d'ententes DEC-BAC et de passerelles que les cégeps ont conclues avec des établissements universitaires se multiplient, confirmant la polyvalence de la formation collégiale préparant autant au marché du travail qu'à la poursuite d'études de premier cycle universitaire. Ces mécanismes favorisent l'arrimage de la formation entre ces deux ordres d'enseignement, reconnaissant aux étudiants de certains programmes techniques des compétences, leur permettant de poursuivre une formation universitaire cohérente avec leurs acquis du collégial, voire l'obtention de diplômes en mode accéléré.

4.2.2 La question de la santé

Les cégeps, en tant qu'institutions d'enseignement supérieur, se doivent d'offrir un milieu de vie favorisant l'épanouissement des personnes. Cette responsabilité est importante autant pour le bien-être des étudiants que celui du personnel, puisque la mission d'éducation inclut la participation active au développement des bonnes habitudes de vie des citoyens en formation, autant que de prêcher par l'exemple.

À cet égard, le cégep Édouard-Montpetit, en tant que premier établissement du réseau collégial à être certifié Cégep en santé – Élite[22], en 2014, fait office de figure de proue dans la promotion de la santé et du bien-être en milieu de travail. Il innove d'autant plus en élargissant les frontières exigées par le Bureau de normalisation du Québec en incluant les étudiants dans sa propre définition de ce qu'il considère un « Cégep en santé ».

La question de la santé mentale constitue un enjeu important au sein du réseau collégial. On ne peut, en effet, ignorer l'importance d'une bonne santé mentale, d'autant plus que la réussite éducative est tributaire d'un esprit disponible et disposé à l'apprentissage. Pour le personnel, les restrictions budgétaires ont dernièrement alourdi la charge de travail et on note également une augmentation des redditions de comptes. Offrir une structure éducative et un milieu de travail sain, où les ressources psychosociales sont accessibles lorsque nécessaires, est un enjeu important dans l'évolution des établissements comme le cégep Édouard-Montpetit.

Le réseau collégial doit par ailleurs se prémunir contre d'autres formes de problématiques menaçant le bien-être individuel autant que le vivre-ensemble. La radicalisation, les extrémismes religieux et politiques, le harcèlement et les violences à caractère sexuel ont, malheureusement, fait les manchettes dans les derniers mois. La proximité du service étant un facteur déterminant pour inciter un individu à y recourir, la disponibilité de ressources spécialisées dans chacun des cégeps, sans se substituer aux services sociaux et aux instances de protection de l'ordre, doit être en mesure de répondre efficacement et rapidement aux besoins des individus inscrits dans des spirales où les risques de violence sont réels et lourds de conséquences pour toute la collectivité.

4.2.3 L'environnement et le développement durable

Le Cégep, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et comme citoyen corporatif, ne peut faire l'économie, en 2018, d'une philosophie de développement responsable et de respect de l'environnement.

22 Entreprise en santé est une norme élaborée par le Bureau de normalisation du Québec pour la prévention, la promotion et les pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail (BNQ 9700-800).

4.3 L'environnement économique et le marché du travail

Dans l'analyse de Collèges et instituts Canada (CICan), il est mentionné que, depuis 2015, environ 40 % de la main-d'œuvre canadienne est maintenant composée de travailleurs occasionnels engagés pour un travail ponctuel plutôt qu'employés[23]. Ces travailleurs occasionnels appartiennent surtout à la catégorie des moins de 35 ans. Cette jeune génération est intéressée par l'*économie à la demande*, laquelle est souvent perçue comme une forme de précarité par la génération précédente.

Il est estimé que 60 % des enfants qui commenceront l'école primaire cette année entreront dans l'économie à la demande et le travail occasionnel, à la fin de leur parcours de formation initiale.

Les compétences et les habiletés nécessaires afin d'assumer pleinement leur rôle de citoyen engagé et critique dans une société contemporaine, de plus en plus plurielle et mondialisée, sont à développer. Les connaissances générales, l'esprit critique, le respect de l'environnement, les compétences de travail en équipe, et l'habitude de participer à l'apprentissage tout au long de la vie n'ont jamais été aussi d'actualité dans ce marché du travail en mutation.

4.4 L'environnement numérique

4.4.1 Les technologies relatives à l'enseignement

Plusieurs études ont révélé l'intérêt pour la technopédagogie et ses effets sur la réussite scolaire. Lorsqu'elles s'appuient sur une stratégie pédagogique en adéquation avec les apprentissages à réaliser, les technologies jouent un rôle complémentaire à l'apprentissage, sans pour autant représenter une solution miracle.

Les recherches sur le sujet signalent que malgré l'intérêt envers des environnements numériques, leurs impacts sur la réussite scolaire ne sont pas encore bien compris[24]. Ces nouvelles technologies de l'information soulèvent des questions, introduisent des innovations et stimuleront des expérimentations qui transformeront inévitablement le paysage du cégep Édouard-Montpetit dans les cinq prochaines années. Elles gagnent à être déployées de façon réfléchie.

4.4.2 L'intégration des nouvelles technologies dans les cours

L'adoption des nouvelles technologies, comme la robotisation, l'intelligence artificielle et l'impression 3D, s'accélère et exigera des mises à jour importantes aux contenus de programmes offerts au cégep Édouard-Montpetit, notamment dans la famille des techniques physiques, des techniques reliées à la santé, en informatique et en intégration multimédia. Ces nouvelles technologies, en plus d'avoir un impact sur le plan des contenus enseignés, auront également un impact sur l'acquisition et l'utilisation de nouveaux équipements, et nécessiteront la formation adéquate du personnel.

23 Stephen Murgatroyd. *Dessiner l'avenir des collèges et des instituts du Canada*. (Ottawa, octobre 2017). Ottawa : Collèges et instituts Canada, Octobre 2017.

24 Christophe Michaut et Marine Roche. « L'influence des usages numériques des étudiants sur la réussite universitaire ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*. En ligne. Vol. 33, no. 1 (2017), pages 9-14. In OpenEdition. Marseille : OpenEdition. <http ://journals.openedition.org/ripes/1171>. Consulté le 9 mai 2018.

Dans le cas de l'ÉNA, on note qu'une proportion importante des nouvelles technologies comme l'Internet des objets, l'usine 4.0 et les données massives (*Big Data*) ne se situe pas dans les métiers traditionnels de l'aérotechnique, mais provient plutôt de nouvelles disciplines comme l'électronique et l'informatique. Un des enjeux est donc l'adaptation des programmes d'enseignement et de formation.

4.5 L'environnement sociopolitique et budgétaire

4.5.1 Les incertitudes de la politique budgétaire des gouvernements

La Fédération des cégeps indique que l'une des tendances dont il faut tenir compte est l'incertitude et l'imprévisibilité dans la politique de financement du gouvernement, en ce qui a trait aux politiques budgétaires de refinancement des établissements de l'enseignement supérieur, à la stabilité du financement, aux compressions budgétaires et à des déséquilibres dans la distribution des ressources[25]. Le financement par personne pour les étudiants des cégeps a en effet diminué au fil des ans[26].

Dans ce contexte, on note que le gouvernement du Québec a, depuis plusieurs années, une propension à financer, sur une base sélective et de projets ciblés, les établissements d'enseignement supérieur.

4.5.2 Les infrastructures pour les technologies

Les infrastructures technologiques pour des programmes spécialisés, en aérotechnique et en santé par exemple, où les nouvelles technologies vont exiger l'acquisition d'équipements spécialisés, aussi coûteux que nécessaires, sont évaluées avec beaucoup de sérieux afin de répondre aux besoins d'une formation actuelle.

On rencontre aussi des enjeux pour les infrastructures en lien avec l'ensemble des technologies de l'information et de la communication, comme la disponibilité et la capacité de traitement informatique, les différents réseaux, le soutien aux usagers et le soutien au déploiement de plateformes numériques en lien avec l'enseignement.

À cet effet, les bibliothèques mettent à la disposition de la communauté collégiale de nombreuses ressources numériques. Par contre, les restrictions budgétaires des dernières années ont entraîné un *statu quo* dans l'offre de ce type de ressources. Il est aussi à noter que l'offre des outils pour la diffusion et la gestion des prêts pour les livres numériques ne répond pas adéquatement aux besoins des bibliothèques collégiales.

Aussi, le personnel des bibliothèques peut, par le service d'aide à la recherche et au travers des formations qu'il propose, outiller les étudiants pour qu'ils trouvent, utilisent et exploitent de manière rigoureuse leurs sources d'information. Les ressources des bibliothèques incluant les ressources technologiques et les infrastructures (pour la collection, pour des expositions, pour les étudiants souhaitant travailler en silence, pour les équipes de travail aux besoins différents, pour des expériences pédagogiques menées par des professeurs et pour le déploiement d'activités culturelles) gagnent à être organisées de manière concertée.

25 Fédération des cégeps, *op. cit*.

26 Stephen Murgatroyd, *op. cit*.

4.5.3 Le patrimoine bâti

Le patrimoine bâti et son entretien représentent un enjeu particulier sur le plan immobilier. On estime que près de 60 % des infrastructures des collèges au Canada ont atteint leurs limites sur le plan de l'entretien et nécessitent des investissements sur le plan de la rénovation et de la réfection[27]. C'est le cas du cégep Édouard-Montpetit qui dispose d'un patrimoine bâti de première génération dans le réseau des cégeps du Québec, lui qui fêtait son 50e anniversaire en 2017.

4.5.4 La gestion centrée sur les résultats et la reddition de comptes

Sur le plan du contexte sociopolitique et budgétaire, la gestion centrée sur les résultats et la reddition de comptes sont des tendances lourdes qui auront des impacts sur les activités des établissements d'enseignement supérieur. Traditionnellement centrés sur la réalisation d'activités, les cégeps doivent de plus considérer un virage quant à l'évaluation des résultats, des mécanismes administratifs et des processus d'assurance qualité.

27 Collèges et instituts Canada. « Les priorités budgétaires 2016 : Infrastructures ». In Collèges et instituts Canada. En ligne. 14 septembre 2015. <https://www.collegesinstitutes.ca/fr/les-enjeux/nfrastructure>. Consulté le 16 avril 2018.

5. Plan stratégique 2018-2024

Tant pour le Campus de Longueuil que pour l'ÉNA, des enjeux communs se dégagent. Si des réalités plus spécifiques peuvent être déterminées pour les différentes composantes du Cégep, l'essentiel de la réflexion se structure autour de trois enjeux principaux : former, accompagner et évoluer.

D'abord, former. Il faut prendre les moyens pour assurer la qualité des programmes dans un contexte où les environnements internes et externes du Cégep changent rapidement. La formation étant au cœur de la mission, cet enjeu est primordial.

Deuxièmement, accompagner. Il est impératif d'être présent et de guider les étudiants d'aujourd'hui et de demain dans leur parcours scolaire initial, puis tout au long de leur vie, en soutenant les professeurs qui donnent la formation autant que tous les autres employés qui offrent des services et qui veillent au bon fonctionnement de l'établissement.

Enfin, évoluer. En partenariat avec la communauté, il est plus que nécessaire d'assurer l'évolution du cégep Édouard-Montpetit dans un écosystème de plus en plus complexe, en faisant preuve d'un esprit d'innovation qui contribue à réaliser sa mission.

Enjeux et orientations
Plan stratégique actualisé 2018-2024

ENJEU 1 Former : une éducation humaniste

Orientation 1
Former des citoyens pouvant contribuer activement à l'avenir collectif tant au secteur régulier qu'à la formation continue

- 1.1 Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique
- 1.2 Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales
- 1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable
- 1.4 Initiation à l'innovation sociale, à l'entrepreneuriat et à la recherche
- 1.5 Contribution à la qualification des immigrants

Orientation 2
Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société

- 2.1 Mise à jour des contenus technologiques des programmes techniques
- 2.2 Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés
- 2.3 Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation
- 2.4 Offre de formation des services aux entreprises

ENJEU 2 Accompagner : les étudiants, les professeurs et tous les acteurs

Orientation 3
Offrir un milieu de vie et d'apprentissage favorisant la réussite éducative (plan institutionnel lié à la réussite)

- 3.1 Développement d'une approche institutionnelle concertée
- 3.2 Consolidation de l'approche programme
- 3.3 Renforcement de la maîtrise de la langue française
- 3.4 Intervention auprès des étudiants en situation de vulnérabilité au regard de la réussite (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP)
- 3.5 Valorisation et soutien de l'engagement étudiant aux niveaux scolaire, périscolaire ou parascolaire

Orientation 4
Assurer un environnement sain, valorisant et mobilisant

- 4.1 Prévention, détection et soutien quant à la santé des étudiants et du personnel
- 4.2 Valorisation d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et le personnel
- 4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études
- 4.4 Développement professionnel du personnel
- 4.5 Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté

ENJEU 3 Évoluer : la présence dans le milieu

Orientation 5
Faciliter les initiatives et les projets innovants

- 5.1 Innovations pédagogiques et technopédagogiques
- 5.2 Bonification de la recherche dans les secteurs d'excellence
- 5.3 Expérimentation de projets de formation à distance ou hybride dans une perspective réseau
- 5.4 Optimisation des mécanismes administratifs et d'assurance qualité
- 5.5 Soutien à des projets dans la communauté

Orientation 6
Aménager des espaces éducatifs pédagogiques et communautaires

- 6.1 Amélioration des environnements physiques inclusifs, invitants et adaptés aux besoins des étudiants et du personnel
- 6.2 Arrimage de l'environnement technologique avec les besoins pédagogiques
- 6.3 Mise en œuvre de projets en lien avec les services à la communauté
- 6.4 Mise en œuvre du Pavillon de la santé et de l'innovation
- 6.5 Mise en œuvre du projet d'aérocampus

Enjeu 1 : FORMER

Le monde dans lequel évolue le cégep Édouard-Montpetit est en mutation. La place de la culture générale, la multiplication des savoirs disciplinaires, la question technologique, la mondialisation, les enjeux environnementaux, l'évolution du marché du travail et le rehaussement des attentes du milieu universitaire sont autant d'éléments qui doivent être tenus en compte dans la formation offerte au Cégep.

Afin de permettre à nos étudiants de développer les compétences requises pour faire face aux nouvelles réalités, le *statu quo* ne peut être envisagé. Plusieurs questions se posent. Comment valoriser et assurer une solide formation générale, inclusive, dans un monde où l'immédiateté prime souvent sur l'effort et la réflexion ? De quelle manière peut-on encourager l'ouverture des étudiants aux autres cultures dans une approche interculturelle dans une période de la vie où les étudiants se posent des questions quant à leur identité ? De quelle manière peut-on arriver à maintenir le rythme des nombreux changements technologiques qui ont des impacts sur la formation, sans sacrifier pour autant une solide formation de base ?

Le cégep Édouard-Montpetit est confronté à ces questions. Il doit y répondre de manière favorable en construisant autour de ses forces à l'enseignement régulier : des formations spécifiques rigoureuses et une formation générale de qualité. Pour ce faire, les programmes devront veiller à actualiser de manière continue leurs contenus, en exerçant une veille quant aux besoins émergents de la société, des universités et du marché du travail, notamment pour les programmes d'études liés aux secteurs d'activités qui n'arrivent pas à combler les besoins en main-d'œuvre qualifiée. En même temps, le Cégep devra continuer à favoriser la curiosité intellectuelle, à valoriser l'effort et l'apprentissage tout en outillant l'étudiant pour qu'il puisse poursuivre son développement dans un monde en perpétuel changement.

De façon complémentaire, la place de la formation continue et des services aux entreprises doit s'accroître afin d'accompagner les adultes en formation tout au long de leur vie. Plusieurs défis seront à relever par le Cégep pour bien desservir cette population étudiante qui doit composer avec des contraintes particulières, incluant la conciliation études-travail-vie personnelle et l'immigration récente. La reconnaissance des compétences et des acquis, la francisation et l'agilité dans le développement de programmes et de formation permettront de répondre rapidement aux besoins de formation spécifique des personnes dans les secteurs identifiés.

Bref, le Cégep mettra tous les efforts nécessaires afin de former des personnes compétentes, autonomes, critiques et engagées dans leur milieu, contribuant activement et positivement à l'avenir collectif.

À l'ÉNA

Trois particularités sont à prendre en compte à l'ÉNA.

Tout d'abord, considérant que les programmes d'études incluent une composante technologique très forte, les ajustements nécessaires aux programmes seront importants. Les drones, l'électrification des moteurs ou encore la quatrième révolution industrielle sont des exemples de contenus de formation qui devront bonifier les programmes d'études afin de permettre aux étudiants de participer activement à l'évolution de l'industrie.

De surcroît, le nombre de finissants dans les programmes offerts est loin de répondre aux besoins pressants du marché du travail dans les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

Enfin, l'expertise unique développée par l'École en lien avec un secteur d'activités en pleine croissance comme l'aérospatiale permet d'envisager un positionnement particulier à l'international, autant pour le recrutement des étudiants que pour l'accompagnement des entreprises québécoises et canadiennes dans leur développement.

Enjeu 1 : FORMER

ORIENTATION 1. FORMER DES CITOYENS POUVANT CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'AVENIR COLLECTIF TANT AU SECTEUR RÉGULIER QU'À LA FORMATION CONTINUE			
Axes d'intervention[28]	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
1.1 Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique	Intégration accrue de la formation générale aux programmes d'études	Nombre de programmes ayant défini des modalités d'intégration de la formation générale, notamment avec la Table de concertation de la formation générale[29]	6 en 2021 12 en 2023
1.2 Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales	Développement éducatif favorisant le vivre-ensemble, la vie citoyenne et l'ouverture sur le monde	Indice interculturel et international : - auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » - auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable	Intégration dans nos pratiques d'une éducation relative à l'environnement, dans un Cégep lui-même écoresponsable	Reconnaissance comme cégep vert, niveau *Excellence*	Maintien annuel de la certification jusqu'en 2023 et inscription à d'autres certifications pertinentes
1.4 Initiation à l'innovation sociale[30], à l'entrepreneuriat et à la recherche	Activités scolaires, périscolaires ou parascolaires axées sur l'innovation sociale, l'entrepreneuriat et la recherche	Nombre de projets structurants[31]	15 en 2023 En s'assurant d'en avoir au moins 2 dans chacun des volets d'innovation sociale, de recherche et d'entrepreneuriat
1.5 Contribution à la qualification des immigrants	Diminution des écarts de compétences des immigrants (techniques, linguistiques ou culturelles) sur le marché du travail	1) Taux de diplomation de programmes d'AEC des étudiants issus de l'immigration, par rapport à l'ensemble des étudiants (2) Nombre d'initiatives mises en place pour accompagner les étudiants ciblés issus de l'immigration	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) 3 initiatives d'accompagnement d'ici 2023

28 Le réseau collégial utilise l'expression « moyens », mais l'expression du Conseil exécutif du Québec « axes d'intervention » fut conservée à ce moment-ci de l'élaboration du *Plan stratégique 2018-2023*. Plus globaux et permettant une gestion plus agile, les axes d'intervention serviront de base pour établir annuellement et de manière concertée les plans de travail annuels de chacun des services et des directions du Cégep, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques.

29 Exemples : processus d'évaluations de programme, préparation à l'épreuve synthèse, plan de travail des comités de programmes.

30 Dans la Déclaration québécoise pour l'innovation sociale (2011), le Réseau québécois en innovation sociale définit le concept comme « une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant ».

31 Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.

Enjeu 1 : FORMER

ORIENTATION 2. PROPOSER DES FORMATIONS DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ			
Axes d'intervention	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
2.1 Mise à jour des contenus technologiques des programmes techniques	Actualisation du contenu des cours technologiques ciblés [32]	Nombre de cours ciblés lors des autoévaluations de programme pour la mise à jour des contenus technologiques en cohérence avec l'axe 2.3	Tous les cours ciblés dans les plans d'action des programmes évalués
2.2 Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés [33]	Augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes ciblés de DEC et d'AEC complets	(1) Nombre d'étudiants inscrits à l'ÉNA (2) Nombre d'étudiants nouvellement admis en TGÉ (3) Nombre de cohortes par AEC (4) Taux de réinscription 3e session à la formation régulière (5) Taux, global et par AEC, de diplomation à la formation continue	(1) À l'ÉNA : avoir 1000 étudiants au total à la session d'hiver 2023 (2) Pour TGÉ : augmentation annuelle de 4 étudiants inscrits en première session, à la session d'automne, pour atteindre 36 à l'automne 2022 (3) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une augmentation (4) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (5) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression
2.3 Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation	Création de nouveaux programmes dans des secteurs en demande Réalisation des plans d'action en suivi des évaluations de programmes	(1) Nombre de nouveaux programmes (2) Nombre de programmes évalués	(1) 1 DEC et 1 passerelle de formation à la formation régulière avant 2023 1 AEC avant 2020 et 2 en 2023 10 programmes sur mesure des services aux entreprises d'ici 2023 (2) 8 programmes évalués en 2023 [34]
2.4 Offre de formation des services aux entreprises	Accroissement de l'offre de formations de la DFCSAE	Volume d'activités de formation	Augmentation (par rapport à 2017) : 10 % en 2021 25 % en 2023

32 Les départements à vocation technologique seront appelés à identifier les cours dont les technologies pourraient accuser un retard si des modifications ne sont pas apportées au cours des prochaines années.

33 La *Consultation sur les pistes de solution visant à résoudre les déficits de main-d'œuvre de professions priorisées en Montérégie* du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) (décembre 2017) identifie les programmes suivants (ce à quoi deux programmes de l'ÉNA ont été ajoutés, pour assurer la cohérence entre les DEC et les AEC associées) :
- 243.BA Technologie de l'électronique (TGÉ)
- 280.B0 Techniques de génie aérospatial
- 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs
- 280.D0 Techniques d'avionique

34 Cette cible est conforme au Calendrier des évaluations de programmes menant à des DEC de la Direction des études. Selon la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* (PIEPE), lorsqu'il y a une évaluation d'un DEC, les bilans de formation des programmes d'AEC associés doivent être évalués en même temps.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

D'entrée de jeu, il est important de rappeler que l'étudiant est le premier responsable de sa réussite. Chaque étudiant porte en lui un projet d'études, mais il est fréquent que ce projet comporte des incertitudes ou soit remis en question parce que confronté à des difficultés ou à de nouvelles opportunités.

Chacun arrive au Cégep avec ses rêves et ses craintes, ses forces et ses fragilités ; la responsabilité de l'établissement collégial est de mettre en place les conditions nécessaires pour accompagner l'étudiant dans son cheminement scolaire. Qu'il s'agisse d'une première expérience collégiale ou d'un retour aux études, le cégep Édouard-Montpetit doit déployer stratégiquement les moyens dont il dispose afin que chaque étudiant s'engage dans une démarche d'apprentissage signifiante et stimulante.

Par la concertation de ses actions et de ses pratiques, le cégep Édouard-Montpetit assure le développement d'une culture institutionnelle de la réussite qui repose sur une vision commune et sur l'engagement de tous. À cet effet, le Plan de réussite, qui constitue « une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite des étudiants »[35], se déploiera avec l'orientation 3 : *Offrir un milieu de vie et d'apprentissage favorisant la réussite éducative.*

Les premières étapes du cheminement scolaire au collégial déterminent rapidement le rapport que l'étudiant entretiendra avec les études supérieures, puis possiblement tout au long de sa vie. Si la relation pédagogique et les mesures mises en place permettent à l'étudiant de vivre une expérience d'études positive, celui-ci sera plus enclin à persévérer, même s'il rencontre des difficultés ou s'il constate qu'une réorientation s'avère nécessaire. À ce sujet, il a été démontré que l'un des meilleurs prédicteurs de diplomation pour un étudiant à l'enseignement régulier est le taux de réussite à la première session[36].

Dans cette perspective, il faut apporter une attention particulière aux étudiants de première session, il faut améliorer notamment la façon dont s'articulent les différentes mesures d'aide institutionnelles (encadrement, centres d'aide, tuteurs, aides professionnelles, etc.) et les éléments spécifiques d'un programme d'études, pour que tous les intervenants, enseignants et non-enseignants, puissent bien jouer leur rôle dans la réalisation de la mission du Cégep.

La communauté étudiante est de plus en plus diversifiée, les cheminements atypiques se multiplient et l'adaptation à l'environnement collégial ne va pas toujours de soi. Le manque de maîtrise de la langue française est pour plusieurs un handicap sérieux dans la poursuite des études. Ces constats peuvent avoir des impacts sur l'obtention du diplôme. La pluralité de ces réalités doit être prise en compte dans l'accueil réservé à l'étudiant et dans l'accompagnement qui lui est offert durant son cheminement scolaire, autant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Pour assurer un passage réussi au plus grand nombre, il faut mettre en place, dès le départ, des approches pédagogiques innovantes éprouvées ainsi que des interventions ciblées, surtout auprès des étudiants plus vulnérables. Dans la perspective d'une pédagogie inclusive, il est possible d'accompagner encore mieux ces étudiants.

De même, il faut créer des conditions pour que les étudiants puissent se réaliser autant dans les cours que dans la vie parascolaire. Au Campus de Longueuil comme à l'ÉNA, cette vitalité communautaire est déjà présente et participe activement au bien-être des étudiants tout en favorisant l'engagement et la persévérance. On peut croire que le fait d'élargir et d'intensifier celle-ci peut aussi contribuer à la réussite éducative.

35 Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 6, chapitre 1, article 16.1. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.

36 Les Têtes chercheuses. « Et si la réussite à la première session était un prédicteur de la diplomation ? ». Bulletin du SRAM. En ligne. Vol. 4 (mars 2017), page 8. <https://document.sram.qc.ca/recherche.html>. Consulté le 16 avril 2018.

De plus, les questions de santé et de sécurité préoccupent les intervenants du milieu collégial. S'il faut accompagner les étudiants vers le mieux-être, il ne faut pas non plus oublier les personnes qui les accompagnent et qui se doivent de montrer l'exemple. De nombreuses mesures peuvent contribuer à l'équilibre personnel et au développement professionnel et c'est dans cette perspective globale que le Cégep s'engage aussi à jouer son rôle d'accompagnateur.

Afin d'avoir un environnement sain, valorisant et mobilisant, il nous faudra encourager, au cégep Édouard-Montpetit, tous les efforts allant en ce sens. Plus encore, c'est par la mise en valeur des expertises et de la qualité des programmes que pourront se développer le sentiment de fierté ainsi que l'engagement nécessaire à l'atteinte des objectifs liés à la réussite de nos étudiants.

À l'ÉNA

Les éléments en lien avec cet enjeu s'appliquent autant à l'École nationale d'aérotechnique qu'au reste du cégep Édouard-Montpetit. Cependant, les statistiques de réussite de l'épreuve uniforme de langue (EUL) démontrent qu'il y a un important rattrapage à faire en ce qui concerne la maîtrise de la langue et que le travail à cet égard sera important.

Par ailleurs, considérant la concentration importante d'hommes à l'ÉNA, les stratégies d'intervention devraient tenir compte de cette particularité, tout en favorisant l'attraction et l'intégration d'un plus grand nombre de femmes dans ce secteur.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 3. OFFRIR UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE FAVORISANT LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PLAN INSTITUTIONNEL LIÉ À LA RÉUSSITE)			
Axes d'intervention	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
3.1 Développement d'une approche institutionnelle concertée	Coordination des actions liées à la réussite	Identification et évaluation par le CREPS des projets structurants [37] en matière de réussite et de persévérance	Mise en place ou consolidation de 5 projets structurants contribuant à la réussite étudiante avant 2023
3.2 Consolidation de l'approche programme	Coordination des actions au sein de chacun des programmes	(1) Taux de diplomation global et par programme (2) Recension des initiatives favorisant l'approche programme	(1) Maintien ou amélioration du taux de diplomation global et par programme (2) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative par programme
3.3 Renforcement de la maîtrise de la langue française	Amélioration des compétences rédactionnelles requises pour la réussite du programme	(1) Recension des initiatives favorisant l'amélioration des compétences rédactionnelles des étudiants (2) Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de langue (EUL)	(1) Mise en place ou consolidation d'au moins une initiative par département à l'enseignement régulier et une initiative à la formation continue (2) Maintien ou amélioration de la réussite à l'EUL tous programmes confondus
3.4 Intervention auprès des étudiants en situation de vulnérabilité au regard de la réussite (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP)	Amélioration de la réussite des étudiants en situation de vulnérabilité [38]	(1) Taux de réinscription 3e session des étudiants ciblés (2) Taux de diplomation à la formation continue pour les étudiants ciblés [39] par rapport à l'ensemble des étudiants	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression
3.5 Valorisation et soutien de l'engagement étudiant aux niveaux scolaire, périscolaire ou parascolaire	Renforcement de l'engagement étudiant	(1) Indice [40] d'engagement dans les études, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Indice de satisfaction du milieu de vie attrayant et stimulant au Cégep, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants	Maintien des résultats positifs

37 Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis en matière de réussite et de persévérance, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.

38 Le CREPS définit les étudiants en situation de vulnérabilité comme l'ensemble des étudiants suivants (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP) :
- les étudiants inscrits dans le cheminement en Tremplin DEC ;
- les étudiants inscrits au Cégep sous certaines conditions ;
- les étudiants dont la MGS est inférieure à 70 %.

39 Les étudiants ciblés sont les étudiants bénéficiant des services du CSA, de ceux de psychologie du Cégep ou de ceux de la Boussole interculturelle ou encore des mesures d'aide en français.

40 Un indice, par définition synthétique, mesure la variation de la valeur d'une grandeur complexe définie comme agrégation d'un ensemble d'indicateurs.

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 4. ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN, VALORISANT ET MOBILISANT			
Axes d'intervention	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
4.1 Prévention, détection et soutien quant à la santé des étudiants et du personnel	Mobilisation entourant la question de la santé des étudiants et des employés	Indice de santé (1) auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » (2) auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
4.2 Valorisation d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et le personnel	Perception d'un milieu de vie sain et sécuritaire par les membres de la communauté collégiale	Indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire (1) auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » [41] (2) auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études	Satisfaction quant à la qualité des études à Édouard-Montpetit	(1) Indice de satisfaction et de référencement au cégep Édouard-Montpetit, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Recension du nombre d'initiatives visant à vérifier auprès des partenaires ciblés l'appréciation de nos programmes (3) Taux de satisfaction auprès des partenaires ciblés [42]	(1) Maintien des résultats positifs (2) Au moins une initiative par programme à l'enseignement régulier (3) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 %, à l'enseignement régulier et à la formation continue
4.4 Développement professionnel du personnel	Soutien au développement des compétences du personnel	Taux de satisfaction des employés, par l'enquête « Cégep en santé » [43]	Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 %
4.5 Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté	Reconnaissance et rayonnement des expertises et de l'engagement dans la communauté	(1) Présence dans les médias et portée médiatique des différentes actions de communication du Cégep (moyens traditionnels et médias sociaux) (2) Nombre d'initiatives institutionnelles de reconnaissance des expertises, de l'engagement et des réalisations personnelles	(1) Prendre la mesure pour 2018-2019 et augmentation globale de 1 % par année, soit 4 % sur 4 ans du : - nombre de communiqués, de nouvelles et d'articles dans les médias traditionnels et sur les médias sociaux - nombre d'abonnés Facebook (page Cégep et ÉNA) - nombre d'abonnés Instagram (page Cégep et ÉNA) - nombre d'abonnés LinkedIn (page Cégep) (1) Mise en ligne en 2019-2020 du nouveau compte LinkedIn de l'ÉNA et augmentation de 1 % par année du nombre d'abonnés, soit 3 % sur 3 ans (2) Mise en ligne en 2018-2019 du tableau d'honneur sur le site Web du Cégep et : - augmentation du nombre de personnes inscrites au tableau d'honneur année après année - augmentation du nombre d'initiatives faisant la promotion du tableau d'honneur année après année

41 L'indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire est associé au taux de satisfaction au travail.

42 À la formation régulière, les partenaires ciblés réfèrent aux employeurs qui accueillent des stagiaires ou des finissants des programmes techniques du Cégep.
À la formation continue, les partenaires ciblés réfèrent aux entreprises qui font appel aux services aux entreprises pour des formations non créditées.

43 Le taux de satisfaction des employés est déterminé par le niveau d'appréciation du soutien offert pour l'accompagnement et le développement professionnel.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

Au cours des années, des avancées ont été réalisées pour créer un milieu de vie stimulant au cégep Édouard-Montpetit. Force est de constater que de nouveaux besoins émergent par ailleurs. Nouvelles approches pédagogiques, ressources physiques ou technologiques pour les mettre en œuvre, rehaussement des attentes par rapport aux espaces et aux installations, évolution de la place des cégeps dans la communauté (tant pour les services offerts au public, que pour la recherche), occasions et concurrence dans la sphère de la formation à distance, obligations de reddition de comptes ; il y a dans cette liste autant d'exemples qui influencent l'environnement éducatif que d'éléments retenus par le cégep Édouard-Montpetit dans l'enjeu « évoluer ».

Sur le plan de la formation, le cégep Édouard-Montpetit veut favoriser l'innovation et créer des contextes et des lieux d'études et d'apprentissage à la hauteur de sa mission, en tenant compte de l'adéquation entre les compétences à développer et les différentes manières d'apprendre. Les cliniques-écoles, qui font la fierté du Cégep, sont de parfaits exemples d'espaces pédagogiques adaptés aux programmes qui méritent d'être améliorés.

Dans le même ordre d'idées, il est possible d'imaginer de nouveaux lieux ainsi que de nouveaux modes d'organisation des cours qui permettraient l'expérimentation et favoriseraient le développement des compétences numériques, l'engagement communautaire ou le travail collaboratif. Si, de surcroît, on augmente la place consacrée à la recherche dans nos activités, et que le personnel et les étudiants y sont sensibilisés, on élargit les perspectives et les expertises, tout en permettant une meilleure diffusion des plus récentes connaissances, caractéristique du monde de l'enseignement supérieur.

Évidemment, le souci de la qualité doit demeurer présent pour l'ensemble des actions. Pour ce faire, l'amélioration continue de nos mécanismes ainsi qu'une préoccupation constante pour optimiser nos interventions administratives devront faire partie de nos actions, notamment pour tout ce qui concerne la sécurité de l'information.

Dans un autre ordre d'idées et afin d'aller plus loin, le cégep Édouard-Montpetit s'ouvrira davantage à sa communauté, au travers de son Centre sportif, de l'ensemble de ses installations, par son projet d'Arrière-boutique[44], ses stages et sa vie culturelle, sans oublier ses bibliothèques, ses services à l'enfance, sa Fondation, etc. Si certains de ces éléments sont déjà bien implantés, il reste un travail à faire afin de positionner le Cégep comme un acteur incontournable dans sa communauté. Pour ce faire, nous devons bonifier notre offre de service afin de faire vivre des expériences enrichissantes aux étudiants et proposer des services appréciés par la population, toujours dans une perspective éducative.

Dans cet esprit, pour se positionner comme une référence et l'acteur-clé en enseignement supérieur dans sa communauté, le cégep Édouard-Montpetit travaillera de concert autant avec les villes qu'avec les universités, les syndicats, le milieu communautaire, les services publics et les entreprises, afin de contribuer au développement et à l'essor de la communauté.

44 Le projet de l'Arrière-boutique d'Édouard consiste en un service de tutorat destiné aux enfants fréquentant trois écoles primaires de la Commission scolaire Marie-Victorin. Les tuteurs sont des bénévoles et des étudiants du cégep Édouard-Montpetit provenant de divers programmes dont Techniques d'éducation à l'enfance et Sciences humaines. Le projet poursuit deux objectifs aussi importants que complémentaires : accroître la réussite des élèves du primaire, issus de milieux défavorisés, et permettre aux étudiants du Cégep de vivre une expérience communautaire signifiante et enrichissante, contribuant à préciser leur orientation vocationnelle.

À l'ÉNA

L'ÉNA doit faire face à ces mêmes réalités, mais son environnement physique présente des défis particuliers. Considérant le coût des équipements et la superficie nécessaire aux formations qui y sont offertes, l'amélioration des lieux physiques demande des investissements importants. Avec les changements technologiques évoqués plus tôt et la croissance prévisible de ses activités, particulièrement du côté de la formation continue, l'ÉNA devra faire l'objet d'investissements majeurs dans un futur proche.

Par ailleurs, ses liens privilégiés avec les mondes de l'éducation, de la recherche et de l'industrie aérospatiale lui procurent un avantage marqué pour accomplir efficacement sa mission et réaliser des projets porteurs. Pour ce faire, elle devra s'assurer d'avoir toute la reconnaissance qu'elle mérite, à commencer par son réseau de proximité qui ne semble pas prendre la mesure de l'importance et de la grandeur de cette école nationale.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

ORIENTATION 5. FACILITER LES INITIATIVES ET LES PROJETS INNOVANTS			
Axes d'intervention	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
5.1 Innovations pédagogiques et technopédagogiques	Nouvelles initiatives pédagogiques et technopédagogiques en adéquation avec les compétences à développer	Nombre de projets novateurs structurants [45]	2 projets par année à la formation régulière d'ici 2023 et 2 initiatives dans l'ensemble des activités à la formation continue
5.2 Bonification de la recherche dans les secteurs d'excellence	Augmentation du nombre de professeurs et d'étudiants impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'innovation sociale et de la santé	Nombre de professeurs et d'étudiants impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de : (1) l'aérospatiale (2) l'innovation sociale (3) la santé	Prendre la mesure en 2018 et assurer une progression
5.3 Expérimentation de projets de formation à distance ou hybride dans une perspective réseau	Développement des formations à distance ou hybride pour la formation continue et les programmes	Nombre de cours donnés en formation à distance ou hybride	2 ou 3 projets pilotes
5.4 Optimisation des mécanismes administratifs et d'assurance qualité	Amélioration des processus internes	(1) Réalisation du plan d'action du Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) visant l'amélioration des mécanismes (2) Mise en œuvre ou révision d'un processus administratif [46]	(1) 100 % réalisé avant juin 2023 (2) 5 processus administratifs mis en œuvre ou révisés d'ici 2023
5.5 Soutien à des projets dans la communauté	Bonification de l'implication sociale du Cégep	Nombre de projets institutionnels [47] dans la communauté	2 nouveaux projets institutionnels

45 Un projet novateur structurant est un projet pérenne qui associe l'innovation et/ou la technopédagogie, et assurant une meilleure cohérence entre les compétences à développer, la motivation des étudiants et les méthodes pédagogiques déployées.

46 Un processus administratif est un processus répondant à l'un ou l'autre des deux critères suivants de manière non exclusive : il est lié à l'un des quatre mécanismes de l'assurance qualité ou encore, il a une portée institutionnelle, c'est-à-dire qu'il concerne plus d'une direction et son amélioration est une question d'efficacité ou de conformité.

47 Les projets institutionnels réfèrent aux projets ayant été approuvés par le comité de direction.

Enjeu 3 : ÉVOLUER

ORIENTATION 6. AMÉNAGER DES ESPACES ÉDUCATIFS PÉDAGOGIQUES ET COMMUNAUTAIRES			
Axes d'intervention	**Objectifs de résultat**	**Indicateurs**	**Cibles**
6.1 Amélioration des environnements physiques inclusifs, invitants et adaptés aux besoins des étudiants et du personnel	Design et optimisation [48] des espaces physiques	Nombre d'environnements optimisés	1 projet d'optimisation par année
6.2 Arrimage de l'environnement technologique avec les besoins pédagogiques	Création d'espaces d'expérimentation technopédagogiques et de classes adaptées aux besoins pédagogiques	Nombre de nouveaux espaces d'expérimentation technopédagogiques et de classes adaptées	1 espace d'expérimentation au Campus de Longueuil en 2019 ; 1 espace d'expérimentation à l'ÉNA en 2021 ; 10 classes adaptées à des besoins pédagogiques particuliers en 2023, dont le Formalab 4.0
6.3 Mise en œuvre de projets en lien avec les services à la communauté	Développement des immobilisations grâce à des projets avec des partenaires externes (issus des gouvernements, du monde de la recherche ou des industries)	Nombre de projets d'envergure réalisés	Au moins 1 projet d'infrastructure réalisé d'ici 2023 et 1 centre de développement des compétences en technologie de l'information
6.4 Mise en œuvre du Pavillon de la santé et de l'innovation	Réalisation de la phase de planification du Pavillon de la santé et de l'innovation	Dossier d'affaires	Dossier d'affaires complété en 2022
6.5 Mise en œuvre du projet d'aérocampus	Réalisation de la phase de démarrage du projet d'aérocampus	Dossier d'opportunité	Dossier d'opportunité complété en 2025

48 L'optimisation des espaces est une priorité institutionnelle visant à faire profiter à l'ensemble de la communauté collégiale les lieux et leurs usages.

6. Mise en œuvre et suivi du Plan stratégique 2018-2024

6.1 Mise en œuvre

À partir de ce plan stratégique et dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques identifiés, les directions du cégep Édouard-Montpetit élaboreront de manière concertée un plan de travail annuel.

Pour chaque année scolaire qui débute, le plan de travail consolidé de toutes les directions du Cégep indiquera, sous les orientations stratégiques, les actions à entreprendre, les actions à poursuivre (ayant été débutées une année antérieure), le responsable des actions, l'échéancier et, s'il y a lieu, les directions appelées à collaborer en interservices. Ce plan de travail sera déposé au conseil d'administration en début d'année.

D'un point de vue plus spécifique à la planification liée à la réussite, la Direction des études enverra aux départements et aux comités de programmes des éléments inscrits à son plan de travail annuel. Ces derniers élaboreront leur propre plan de travail en y intégrant des éléments spécifiques à leurs disciplines et programmes associés, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques institutionnels de réussite.

6.2 Suivi du Plan stratégique

Le comité de direction est responsable de s'assurer, en cours de session, de l'avancement des actions inscrites au plan de travail annuel en discutant lors des rencontres systématiques, de manière mensuelle.

Comme par le passé, le comité de direction procédera à un bilan, à la fin de la session d'automne et à la fin de la session d'hiver, afin de bien évaluer les avancées et l'atteinte des résultats espérés.

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi institutionnel, autant pour le plan de travail consolidé que pour la mesure des indicateurs et l'évaluation de l'atteinte des cibles inscrites au plan stratégique.

6.3 Reddition de comptes au conseil d'administration et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Au début de chaque année scolaire, à la lumière des bilans de l'année précédente des départements d'enseignement, des comités de programmes et des directions, et avec les mesures des indicateurs et de l'évaluation de l'atteinte des cibles, la Direction générale présentera au conseil d'administration et déposera au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un rapport annuel de ses activités qui doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique[49].

Le conseil d'administration s'assurera de la mise en œuvre de la planification stratégique et du suivi de celle-ci par les différents bilans et mesure d'indicateurs. Il s'assurera de l'évolution souhaitée de la situation du Cégep et de l'atteinte des objectifs de résultats, tout en contribuant à la réflexion stratégique d'actualisation du présent plan, le cas échéant.

6.4 Mécanismes d'évaluation et d'actualisation

Avec une attention particulière au moment du bilan de fin d'année, le comité de direction évaluera l'avancée des objectifs stratégiques, la mesure des indicateurs choisis, les forces et les défis en présence et évaluera la probabilité de l'atteinte des cibles de la planification stratégique. Le plan de travail annuel de chacune des directions sera élaboré à partir des engagements institutionnels de la planification stratégique initiale et de ses mises à jour.

Dans l'éventualité où de nouvelles opportunités ou contraintes apparaissent dans les environnements internes et externes du Cégep, une actualisation du plan stratégique pourrait être envisagée.

6.5 Comité consultatif de la planification stratégique

Avec l'adoption du *Plan stratégique 2018-2023* par le conseil d'administration, le comité consultatif de la planification stratégique est dissout. La contribution des membres du comité dans l'immense travail qu'a représenté l'élaboration de cette planification stratégique est reconnue et appréciée.

Les chantiers de mise en œuvre et de suivi de l'atteinte des objectifs stratégiques identifiés dans ce document commenceront avec la rentrée scolaire de l'année 2018-2019. Il est maintenant de la responsabilité de tout le personnel d'Édouard-Montpetit de participer à la réalisation de la vision du Cégep ainsi planifiée, d'affermir la conception humaniste de l'éducation et de devenir une référence incontournable en enseignement supérieur.

49 Québec. « C-29 Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ». En ligne. 2018. Éditeur officiel du Québec. Page 13, chapitre 1, article 27.1. <http ://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-29.pdf>. Consulté le 16 avril 2018.